

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION année 2020





Editorial

L'année 2020 a été l'année de tous les défis pour la MEF : cette crise sanitaire inédite et ses impacts sur l'emploi et l'insertion, des changements au sein du Conseil d'Administration avec de nouveaux élus (C.A. renouvelé d'un tiers) et une nouvelle présidence qui m'incombe désormais, la CEA nouvelle structure référente de la MEF pour le Département, le renouvellement d'agrément pour la structure dont le statut d'Organisme Intermédiaire (O.I.), des appels à projets pour lesquels il fallait être très réactif pour y répondre aux côtés de partenaires sur le territoire.

Bien évidemment, cette crise sanitaire mondiale qui a touché de plein fouet la France en 2020, a demandé à toute l'équipe de la MEF une mobilisation inédite sur le front de l'emploi.

Les partenariats se sont renforcés, ainsi, nos liens avec Pôle emploi, les partenaires emploi et formation du territoire, les institutions et les entreprises se sont réinventés. Nous nous sommes mobilisés sur de nouvelles formes de diffusion de l'information, avec les salons virtuels, les groupes de travail en visioconférence, et l'appui des réseaux sociaux pour communiquer.

En interne, nous avons expérimenté en partie le télétravail et les outils de travail à distance qui ont été opérationnels à la MEF MSA dès la mi-mars, permettant à l'équipe de produire un excellent travail et une bonne continuité d'activité en 2020 malgré le contexte. Je les en remercie chaleureusement !

En complément d'une partie de télétravail, l'équipe a souhaité continuer d'être sur le terrain avec près de 70 visites d'entreprise en 2020 et un appui conseil bienvenu au vue des circonstances, une visite de chantier a été organisée pour promouvoir les métiers du BTP auprès des jeunes, et toujours les RDV partenaires pour avancer ensemble sur la stratégie commune du Service Public de l'Emploi local.

Malgré toutes ces contraintes conjoncturelles et le besoin de se réorganiser, l'extension de notre périmètre territorial se poursuit et nous pouvons aujourd'hui proposer une palette de solutions (clauses sociales, emploi transfrontalier, PLIE, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale, appui au réseau de la création/reprise d'entreprise, Plate-forme RH pour les TPE/PME, etc.) aux territoires environnants qui en ont exprimé le besoin et qui nous soutiennent pour cela.

Aujourd'hui, il faut se préparer aux suites de la crise sanitaire qui nous a frappés, et à laquelle va sans aucun doute succéder une crise sociale longue et des mouvements d'emploi entre les secteurs.

L'emploi et l'inclusion sociale et professionnelle restent LES barrières pour lutter contre cette crise. Et nous sommes pleinement mobilisés pour y contribuer et anticiper autant que possible les mutations en cours et à venir.

C'est fort de ces changements et de ces nouvelles forces vives que je souhaite poursuivre le travail engagé de longue date par mon prédécesseur, Philippe MAITREAU, et reconnu de la Maison de l'Emploi et de la Formation Mulhouse Sud Alsace.

Laurent RICHE

Président de la MEF MSA

L'équipe de la MEF MSA



Chiara AZZOLA
Chargée de mission PLIE



Pascale BELLICAM
Assistante administrative Clauses Sociales



Elodie DREYER
Assistante administrative Clauses Sociales



Elisabeth GUERRIER
Chargée de la Communication



Sébastien HALM
Responsable administratif et financier & Gestion du FSE



Anne-Gaëlle MANGIN
Chargée de projet Anticipation des mut. Éco. – GPEC territoriale – plateforme RH



Julie MEYER
Chargée d'insertion professionnelle PLIE



Sandrine NEAU
Chargée de mission Clauses sociales & Plateforme RH



Laurence OPPENOT
Chargée de Projet FSE - PLIE



Delphine SCHWARTZ
Chargée de mission Clauses Sociales & mobilités professionnelles



Adrien SIGRIST
Chargé de mission Innov. sociale, création d'Entreprise, Filière Bois/Forêt



Erika TSCHANN
Chargée de projet - Clauses Sociales, Transfrontalier



Alexandra WALONISLOW
Directrice

SOMMAIRE

AXE 1 : Participer à l'anticipation des mutations économiques

ACTION 1.1 - Analyses locales partagées et coordination d'actions

ACTION 1.2 - Gestion Territoriale des Ressources Humaines Transversal

ACTION 1.3 - Développement des mobilités professionnelles

AXE 2 : Contribuer au développement local de l'emploi

ACTION 2.1 - Création et Reprise d'entreprise

ACTION 2.2 - Économies de proximité, innovation sociale, transfrontalier

2.2.1 : L'innovation sociale

2.2.2 : Le transfrontalier

ACTION 2.3 - Clauses d'insertion

AXE 3 : Le Fonds Social Européen - Le PLIE

ACTION 3.1 - Le PLIE

ACTION 3.2 - Le Fonds Social Européen - FSE

AXE Divers : Développement des compétences de l'équipe MEF MSA

AXE 1

Participer à l'anticipation des mutations économiques



ACTION 1.1

Analyses locales partagées et coordination d'actions

Les objectifs :
Développer une analyse partagée

Sur la base d'un diagnostic territorial partagé, la MEF Mulhouse Sud Alsace mène des actions de coordination et d'informations spécialisées à destination des acteurs locaux, institutionnels et économiques, afin de leur permettre de mieux anticiper les mutations économiques sur le territoire sur différentes thématiques.

Différentes études territoriales

Diagnostic territorial

La création d'entreprises :
Comprendre les ressorts et améliorer les dispositifs

Pour la version 2020 du «diagnostic territorial», la thématique choisie par l'Agence et ses partenaires est la création d'entreprises. C'est un sujet sur lequel nous ne disposons d'aucune donnée précise. Combien d'entreprises sont créées chaque année ? Dans quels domaines ? Pour quelle pérennité ? Par chance, il y a, dans l'agglomération mulhousienne, un réseau d'acteurs complet qui participent à cette sensibilisation et à cet accompagnement à la création d'entreprise et au-delà. Il est à souhaiter que ce réseau puisse être renforcé pour qu'il dispose de marges où expérimenter de nouvelles façons de faire et de pérenniser de nouvelles pratiques et de nouveaux services.



Les évolutions de l'emploi salarié dans m2A et le Sud Alsace - Bilan d'une année 2020 hors norme

L'année 2020 est une année hors norme. La crise sanitaire a engendré un plongeon inédit par sa rapidité des activités et des emplois. En prendre la mesure permet de connaître l'ampleur du choc, qui a effacé, dans l'agglomération mulhousienne et le Haut-Rhin, tous les progrès réalisés ces 5 dernières années. Mais c'est surtout utile pour évaluer, au cours de l'année 2021 et les suivantes probablement, la capacité du territoire à se redresser.



Premières mesures de l'impact économique de la crise COVID dans la région mulhousienne - Légère reprise au 3ème trimestre 2020

Quel que soit l'indicateur choisi, la situation s'est globalement améliorée au cours du 3ème trimestre 2020. Les effectifs salariés ont augmenté, le marché du travail a comptabilisé

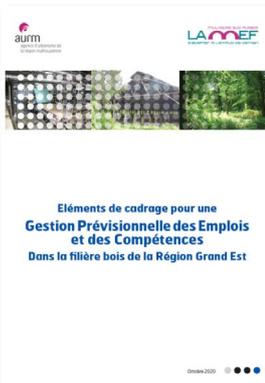


plus d'embauches qu'au trimestre précédent, en conséquence la masse salariale a également augmenté et une «correction» est intervenue en ce qui concerne les effectifs d'entreprises qui a vu leur nombre augmenter fortement au cours du trimestre. Mais force est de constater que cette reprise est timide. Pour tous les indicateurs et quasiment toutes les activités on est loin d'être revenu au niveau d'emploi, de masse salariale du 3ème trimestre 2019.

Différentes études territoriales

Eléments de cadrage pour une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences dans la filière bois de la Région Grand Est

Les travaux entrepris dans le cadre du Projet d'investissement d'Avenir «Des Hommes et des Arbres, les racines de demain» comprennent un volet consacré aux ressources humaines et, plus précisément à la mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans la «filière» forêt-bois. Réaliser cette GPEC suppose qu'en amont soient partagées des informations concernant ces activités. Il s'agit tout d'abord de revenir, de manière très synthétique, sur les grands documents qui encadrent les politiques publiques en ce domaine. Il s'agit pour l'essentiel du programme national de la forêt et du bois, qui s'incarne dans un contrat de filière. Ces documents sont traduits au niveau régional.



«Des Hommes et des Arbres, les racines de demain» comprennent un volet consacré aux ressources humaines et, plus précisément à la mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans la «filière» forêt-bois. Réaliser cette GPEC suppose qu'en

ACTION 1.2

Gestion Territoriale des Ressources Humaines

Transvers'Al



Les objectifs :

La démarche de Gestion Territoriale des Ressources Humaines Transvers'AL a vocation à mettre en place une stratégie partagée du développement de l'emploi dans le Sud Alsace. Transvers'AL est un espace de concertation entre partenaires de l'emploi, de la formation et du développement économique.

C'est aussi un espace de mise en place d'actions concrètes pour sécuriser les parcours professionnels des actifs dans une logique d'anticipation des mutations économiques.

La démarche se fonde sur un partenariat étroit avec l'Etat, la Région Grand Est, Pôle emploi, l'ensemble des OPCO (Opérateurs de Compétences, anciennement OPCA), les partenaires sociaux, les chambres consulaires, les branches professionnelles et pôles de compétences.

La démarche TransverS'AL

Le point de départ : l'analyse des mouvements d'emplois

La démarche TransverS'AL se fonde sur une analyse globale de l'emploi sur le territoire.

Dans un contexte de mutations économiques, elle a vocation à compléter la connaissance de l'état actuel du territoire (nombre de salariés, d'entreprises, etc.) par une connaissance des mouvements d'emplois dans le Sud Alsace (créations et destructions d'entreprises, trajectoires professionnelles, etc.). Pour ce faire, elle s'attache à identifier les secteurs et les activités porteurs d'emplois, et ceux perdant des emplois. Il s'agit ensuite de créer des passerelles depuis les postes menacés vers les postes en développement en mettant en avant des formations accessibles et en valorisant les compétences transférables. L'objectif est de faciliter les transitions professionnelles depuis des métiers fragiles vers des métiers porteurs.

La structuration de la démarche

La stratégie déployée dans le cadre de TransverS'AL se veut :

Partenariale en favorisant la concertation des acteurs et la mise en place d'actions partagées entre structures du développement économique, de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

Prospective : il s'agit d'inscrire la réflexion sur la gestion des ressources humaines sur le moyen et le long terme, de mettre en cohérence les actions de développement des compétences d'une part et la stratégie de développement économique du territoire d'autre part, et de développer une logique d'anticipation des mutations économiques.

Transversale : il s'agit d'opter pour une réflexion intersectorielle à travers une approche par les compétences transférables entre différents secteurs d'activité. Cela a vocation à faciliter la mise en relation des entreprises souhaitant recruter et celles projetant de diminuer leurs effectifs dans une logique de sécurisation des parcours professionnels des actifs.

Territorialisée avec un périmètre Sud Alsacien.

Le plan d'action défini en concertation avec les partenaires s'inscrit toujours dans un ou plusieurs des objectifs de la démarche TransverS'AL.

La démarche TransverS'AL

La gouvernance de la démarche :

L'instance de gouvernance de la démarche TransverS'AL est le comité d'orientation stratégique, composé de l'ensemble des partenaires et réuni une à deux fois par an. Selon les projets en cours, des groupes de travail thématiques sont mis en place.

Compte tenu du contexte sanitaire, le comité d'orientation n'a pas pu se réunir à l'automne 2020 ; les actions menées par la MEF se sont fait dans la continuité de ce qui avait été initié précédemment, autour de trois axes :

1. Les outils à destination des actifs pour sécuriser les parcours et diffuser l'information sur les dynamiques de recrutement, c'est à dire le site Internet : www.monmetierdedemain.com et l'outil ALORS au service du recrutement en Sud Alsace (Agenda Local des Opportunités de Recrutement dans le Sud Alsace)
2. Les projets qui favorisent la mise en adéquation entre les besoins en compétences des entreprises du territoire et les compétences des actifs : la plateforme d'appui en ressources humaines auprès des TPE et PME du Sud Alsace, un temps fort dans le cadre de l'Action Industrie Collaborative et le lancement de deux projets de GPEC filières.
3. Les temps forts sur les mobilités professionnelles : l'organisation du hall adultes de la Journée des Carrières et des Formations, l'élaboration de vidéos thématiques courtes pour présenter les dispositifs d'évolution professionnelle et une soirée Témoins sous les projecteurs à destination des actifs.

Les actions à destination des actifs :

Le site Internet www.monmetierdedemain.com, action phare de la démarche TransverS'AL

Ce site permet au grand public de découvrir l'ensemble des connaissances développées par les partenaires de la démarche sur les métiers en déclin, les métiers porteurs et les réorientations professionnelles possibles.

On assiste à une baisse conséquente de la fréquentation en 2020, avec une moyenne de 62 visites par jour, soit 20 167 utilisateurs pour 22 574 visites. Ces chiffres sont très en deçà de ceux constatés sur les précédentes années où on enregistrait une moyenne de 255 visites par jour en 2019 et 261 visites par jour en 2018 (pour respectivement 83 386 utilisateurs et 93 322 visites en 2019 et 83 846 utilisateurs pour 95 092 visites en 2018).

La démarche TransverS'AL

60% des internautes ont consulté le site sur tablette ou smartphone, un chiffre en hausse sensible par rapport aux années précédentes (53% en 2019, 46% en 2017 et 2018). 2 687 tests par compétences ont été réalisés (contre 3 872 en 2019 et 3 811 en 2018), à relier à la baisse de fréquentation du site. Pour autant, si on rapporte le nombre de tests au nombre de visites sur le site, on constate que 4% des visites en 2019 incluaient le test par compétences, contre 11% en 2020. Cela atteste bien du succès de cette fonctionnalité développée fin 2016 et qui a été refondue en 2019. Ce questionnaire permet d'identifier les compétences acquises et susceptibles d'être transférées vers des métiers porteurs du Sud Alsace dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Un échange a eu lieu avec notre développeur informatique pour comprendre les raisons de la baisse de fréquentation constatée sur l'année 2020, qui correspond à la mise en ligne de la nouvelle interface du site Internet. Il en ressort que la réglementation européenne sur les cookies impose de demander son consentement à tout internaute qui se connecte sur un site internet quant à la collecte de ses données personnelles. Un bandeau de ce type a été intégré en bas de la première page du site Internet www.monmetierdedemain.com : si l'internaute accepte la collecte de ses données en cliquant sur « oui », sa visite sur le site est comptabilisée. Mais s'il ne clique ni sur « oui » ni sur « non », ou bien qu'il refuse en cliquant sur « non », sa visite n'est pas comptabilisée et il peut malgré tout naviguer sur le site. Cela signifie donc que la fréquentation réelle du site est bien supérieure à la fréquentation enregistrée.

Le plan d'action en 2020 consistait principalement à communiquer autour du site Internet qui avait fait l'objet d'une actualisation et d'une refonte graphique importante en 2018 et 2019 :

- Une newsletter a été diffusée à l'ensemble des partenaires de la MEF MSA en janvier 2020, pour informer de la refonte du site, des nouveaux métiers incrimés ainsi que des nombreuses passerelles valorisées.
- Un projet d'ateliers de présentation du site Internet auprès des professionnels de l'emploi-insertion-formation a été monté : il s'agissait d'une part d'une réunion d'information à destination des conseillers Pôle emploi (6 réunions pour les 6 agences du Sud Alsace) et d'autre part d'un atelier co-animé par la MEF et Pôle emploi auprès des conseillers emploi (Sémaphore, Réagir, SIAE, Cap emploi, le PLIE...) pour présenter le site Internet et les outils Emploi Store de Pôle emploi. Malheureusement, la crise sanitaire n'a pas permis de concrétiser ce projet.
- Le site Internet a été présenté lors de deux forums emploi seulement : la Journée des carrières et des formations en janvier et le forum Tremplin pour l'emploi de Wittelsheim en mars, les autres ayant été annulés pour cause de crise sanitaire.



La démarche TransverS'AL

Par ailleurs, deux nouveaux métiers porteurs (audioprothésiste et BIM manager) ont été référencés avec les passerelles correspondantes. Un peu plus de 6 700 passerelles de reconversion professionnelle sont désormais en ligne sur le site et la fonction test propose désormais des résultats plus précis : l'internaute se voit proposer 15 à 20 métiers qui sont susceptibles de correspondre aux compétences dont il dispose.

BIM manager



Audioprothésiste

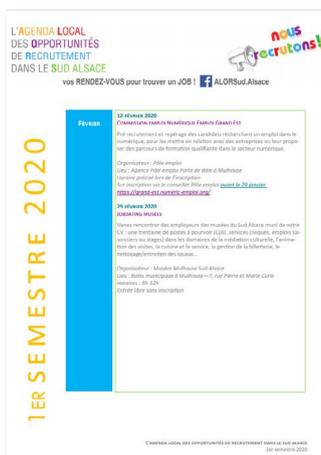


La démarche TransverS'AL

L'agenda du recrutement, ALORS

Le groupe de travail ALORS (Agenda Local des Opportunités de Recrutement dans le Sud Alsace) est né du constat fait par les acteurs du SPEP (Service Public de l'Emploi Régional) en septembre 2017, d'un déficit de visibilité des actions de recrutement sur le territoire. Cette démarche partenariale s'inscrit dans un double-objectif :

- Rendre visible les événements de recrutement sur le territoire à travers un agenda local des opportunités de recrutement du Sud Alsace
- Veiller à la cohérence des événements de recrutement sur le bassin d'emploi au niveau temporel, géographique et sectoriel.



Concernant le premier objectif, un outil spécifique a été créé début 2018 pour diffuser largement l'information sur les actions de mise en relation directe entre entreprises et demandeurs d'emploi. Cette page Facebook est alimentée et animée par la MEF Mulhouse Sud Alsace et permet de relayer toute action de recrutement (forum emploi, jobdating...). Cet outil de communication s'adresse à la fois aux demandeurs d'emploi et aux partenaires de l'emploi-insertion-formation du territoire.

En parallèle, une version PDF de cet agenda est également réalisée par la MEF MSA et diffusée régulièrement aux membres du groupe de travail.

Compte tenu de la crise sanitaire de 2020, moins de 10 événements de recrutement direct ont été relayés via ALORS, car beaucoup de forums ont été annulés. Cependant la page a malgré tout été alimentée à travers son fil d'actualité. En 2020, le cap des 1000 personnes abonnées à la page Facebook a été franchi.

Le groupe de travail s'est réuni 2 fois en 2020 ; le constat fait par les partenaires a été que les objectifs initiaux ont été atteints et que pour perdurer, le groupe de travail doit se fixer de nouveaux objectifs. Il a été acté la poursuite de la mise à jour de l'agenda en ligne via la page Facebook par la MEF Mulhouse Sud Alsace.

La démarche TransverS'AL

Les actions à destination des entreprises :

Plateforme RH TPE PME en Sud Alsace

La MEF Mulhouse Sud Alsace a lancé la plateforme d'appui en Ressources Humaines auprès des TPE-PME de moins de 50 salariés au dernier trimestre 2019. RH TPE PME Mulhouse Sud Alsace est un service d'appui en ressources humaines aux entreprises de moins de 50 salariés du territoire du Sud Alsace. Sa finalité est de proposer un appui à l'entreprise dans sa démarche de GPEC notamment en accompagnant l'évolution des métiers.



Il s'agit d'un 1er niveau d'information pour le dirigeant sous la forme d'un service gratuit. Concrètement, ce service consiste en un entretien sur site avec le dirigeant pour établir un pré-diagnostic sur les problématiques RH (besoin en recrutement à court et moyen terme, point sur la formation du personnel et les obligations de l'employeur, recours à l'alternance, anticipation des départs en retraite, etc). Dans un second temps, un panel de solutions est proposé au dirigeant, que ce soit la mise à disposition d'outils RH (recours à la formation, alternance / outils : trames d'entretien professionnel, guides, fiches-types...) ou des mises en relation avec les partenaires locaux.

L'année 2020 est la première année de fonctionnement du service RH TPE PME en « année pleine ».



46 dirigeants ont bénéficié d'un rendez-vous d'appui RH sur cette année ; les visites entreprises ont été interrompues pendant le premier confinement mais elles ont repris dès le mois de juin. Au total 29 recrutements ou projets de recrutement ont été détectés lors des rendez-vous, dont 21 en CDI. On note que 46% des entreprises ne recourent pas à la formation (hors formation obligatoire). Parmi les outils qui ont été le plus proposés aux entreprises, on recense le document de présentation des dispositifs de formation, les trames d'entretiens individuel et professionnel à destination des salariés, les outils d'aide au recrutement (guide de l'entretien de recrutement, fiches de postes), ainsi que les aides à l'embauche (ex : emplois francs). 141 mises en relation vers des partenaires ou relais vers des dispositifs existants ont été effectués, que ce soit en lien avec un recrutement (Groupement d'employeurs), la prestation conseil en ressources humaines proposée par la Direccte, l'aide à la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques par la CCI ou d'autres partenaires (Egée par exemple) ou encore le diagnostic Industrie du futur de la Région Grand Est.

Les retours de la part des entreprises qui ont bénéficié d'un entretien sont très positifs et ont été mesurés à travers le questionnaire de satisfaction remis à l'issue de l'entretien : tous les dirigeants rencontrés estiment que ce dispositif est utile et le conseilleraient à un autre dirigeant.

La démarche TransverS'AL

Un comité de pilotage de suivi de la démarche a eu lieu en mars 2020 pour dresser un premier bilan des quatre premiers mois d'activité. Y ont participé les partenaires signataires de la charte expérimentale. Les propositions faites aux membres du comité de pilotage pour la suite de l'expérimentation du dispositif ont toutes été validées :

- Proposer un accompagnement plus spécifique des dirigeants sur les entretiens professionnels. L'équipe a décidé de se former à cette thématique sur une journée et a pu ensuite travailler sur une trame d'entretien professionnel adaptée aux moins de 50 salariés, qu'elle propose désormais aux entreprises (un 2nd rendez-vous a été proposé aux entreprises déjà rencontrées pour les accompagner sur cette thématique).
- Développer les liens avec les partenaires : à titre indicatif, ce sont 29 rendez-vous partenaires qui ont eu lieu en 2020, d'une part pour bien identifier l'offre de service qu'ils déploient en matière d'emploi-formation-développement économique et la relayer en entreprise, d'autre part pour faire connaître la plateforme RH TPE PME. Un des objectifs est d'accroître l'orientation des entreprises par nos partenaires, qui reste encore assez faible.
- Ouvrir le service aux entreprises d'autres secteurs que l'industrie. En effet lors du comité de pilotage qui s'est tenu environ 4 mois après le lancement de la plateforme RH, l'équipe avait sollicité déjà 70% du fichier entreprises fourni par la CCI. Aussi, il a été proposé aux membres du comité de pilotage de proposer le service aux entreprises du BTP. Cela a été validé et le secteur du BTP a donc commencé à être démarché en 2020.

Participation à la démarche Action Industrie Collaborative sur le volet RH

Portée par m2A avec la CCI et la CMA, Action Industrie Collaborative (AIC) vise à monter des projets de mutualisation dans les secteurs tels que les déchets, l'énergie, les équipements ainsi que le volet RH. Historiquement, la MEF MSA était associée au groupe technique AIC dans le cadre de l'expérimentation MODEL, autour du prêt de main d'œuvre entre entreprises. Fin 2017, la MEF Mulhouse Sud Alsace a réintégré la démarche d'économie circulaire du territoire et a donc participé aux réunions du comité technique en tant que référente sur la partie RH.

Un atelier de détection de ressources a été organisé le 1er octobre 2020 par l'OPCO EP (ex Agefos PME), en partenariat avec m2A, le Technopole, Initiatives durables et la MEF MSA à destination des entreprises adhérentes de l'OPCO : 8 entreprises y ont participé et 46 flux de ressources ont été détectés. Cela a abouti à 12 relations entre entreprises (c'est-à-dire 12 opportunités de mutualiser des ressources entre une entreprise qui a un besoin et une entreprise qui dispose de la ressource).

Quelques thématiques communes sont ressorties lors de l'atelier : le besoin en salle de formation et de réunion, le traitement des cartons et suremballages plastiques, des besoins de formation spécifique (habilitation électrique, ADR...).

La démarche TransverS'AL



Refonte du guide du chef d'entreprise

Ce guide, édité dans sa première version en 2011, a vocation à aider le chef d'entreprise à identifier le bon interlocuteur en réponse à son besoin : se faire accompagner sur l'export, trouver une nouvelle implantation, recruter ou former ses salariés, trouver des leviers pour innover, se faire aider en cas de difficultés, faire face à une diminution temporaire d'activité, s'engager dans une transition énergétique et écologique, ...

Véritable outil pour le chef d'entreprise, ce guide favorise aussi l'interconnaissance des acteurs du Sud Alsace pour mieux travailler ensemble.

Une refonte de ce guide a été initiée en 2020 ce qui a nécessité de nombreuses prises de contact avec les structures concernées. Il recense pas moins de 140 structures et la version finalisée sortira en 2021.

Démarche de GPEC pharmacie

Cette démarche est issue de problématiques communes identifiées par 10 entreprises du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Celles-ci connaissent des difficultés de recrutement sur des postes d'opérateurs de production de 1er niveau de qualification ainsi qu'un turn-over important avec des difficultés de fidélisation.

Elles souhaitent que soient organisées des sessions de formation de nouveaux collaborateurs pour disposer d'un vivier de candidats. La MEF MSA coordonne la démarche en lien avec la Maison de l'emploi de Strasbourg. L'objectif est de définir un référentiel de formation commun aux entreprises, pour intégrer des opérateurs de production de 1er niveau de qualification. Ce tronc commun sera suivi de modules spécifiques par entreprise.

En 2020, des échanges préalables ont eu lieu avec les partenaires de la démarche (Région Grand Est, ADIRA, Alemploi, Maison de l'emploi de Strasbourg) et avec l'entreprise Delpharm qui est à l'origine de la demande. Le groupe de travail réunissant les partenaires et 3 entreprises du secteur a été lancé en février 2021.



La démarche TransverS'AL

GPEC Filière bois-forêt : Arborescence

Les secteurs de la filière Forêt, Bois, Papier, Carton tiennent un rôle important dans la vie économique de la région Grand Est avec plus de 55 000 emplois.



Arborescence est un travail conjoint des Maisons de l'Emploi du Grand Est avec Fibois Grand Est auprès des entreprises de la filière, dans le cadre d'un projet labellisé par l'Etat « Territoire d'Innovation ».

Il s'agit d'une démarche de priorisation et de mise en œuvre d'un plan d'action qui s'adresse à la filière et aux entreprises elles-mêmes sur la gestion prévisionnelle et territoriale des emplois et des compétences (GPEC).

Cette démarche combine plusieurs échelles géographiques : certaines actions sont organisées en proximité des entreprises et adaptées aux spécificités des territoires, tandis que d'autres actions, plus transversales, sont déployées à l'échelle du Grand-Est.

En 2020, pas moins de 80 entreprises ont fait l'objet d'un diagnostic à l'échelle de la Région Grand-Est, dont 13 sur le Haut-Rhin.

De plus, la MEF Mulhouse Sud Alsace a travaillé conjointement avec l'AURM, l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne, sur un document de synthèse intitulé « Eléments de cadrage pour une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences dans la filière bois de la Région Grand Est ».

Fort de ses échanges avec les entreprises du Haut-Rhin, la MEF Mulhouse Sud Alsace a travaillé à une analyse systématique des différents secteurs de la filière : Ameublement/Agencement, Production/Exploitation, Construction.

A partir des besoins identifiés, fin 2020, les Maisons de l'Emploi du Grand Est ont commencés à dessiner un plan d'action composé de plusieurs propositions d'actions (Ressources Humaines, Formation, Orientation, Communication etc...).

ACTION 1.3

Développement des mobilités professionnelles...

Les objectifs :

L'anticipation des mutations économiques et la sécurisation des parcours professionnels sont au cœur de la démarche TransverS'AL. Aussi, la MEF MSA s'attache à informer les actifs du territoire sur les possibilités de reconversion professionnelle et à communiquer sur les mutations des métiers, pour faciliter les transitions professionnelles des personnes vers des secteurs et des métiers porteurs de développement

En 2020, la MEF MSA a proposé, à la Région Grand Est, de mener plusieurs actions en faveur de la promotion des mobilités professionnelles :

- L'organisation du Hall Adultes de la **Journée des Carrières et des Formations** en janvier 2020 : ce temps fort permet aux actifs demandeurs d'emploi et salariés d'impulser une réflexion globale sur leur avenir professionnel de les outiller sur les démarches en matière de mobilités professionnelles.
- L'élaboration de vidéos thématiques courtes pour présenter les dispositifs de l'évolution professionnelle mobilisables par les actifs.
- Une soirée « Témoins sous les projecteurs » pour valoriser les parcours de reconversion professionnelle réussie à travers des témoignages.

JOURNÉE DES CARRIÈRES ET DES FORMATIONS 2020

Un espace « Formation tout au long de la vie » dit aussi « Hall adultes » au sein de la Journée des Carrières et des Formations



Journée des Carrières et des Formations

- Spécial adultes -

RECONVERSION PROFESSIONNELLE ET FORMATIONS

PARC EXPO MULHOUSE ENTRÉE LIBRE

SAMEDI 18 JANVIER 9h>17h

Rendez-vous sur mulhouse-alsace.fr

f Journée des Carrières et des Formations

Depuis octobre 2018, La MEF Mulhouse Sud Alsace a repris l'organisation de ce hall destiné aux actifs, salariés et demandeurs d'emploi, selon leurs attentes : public en reconversion professionnelle, souhaitant

se former, en réflexion sur son parcours professionnel ou simplement curieux de connaître les structures de l'emploi et de la formation de notre territoire à même de les aider à un moment ou un autre de leur carrière !

Quelques chiffres :

 **18 000** visiteurs accueillis toute la journée

 **22%** de passage sur le hall « adultes »

148 conseillers mobilisés sur la journée

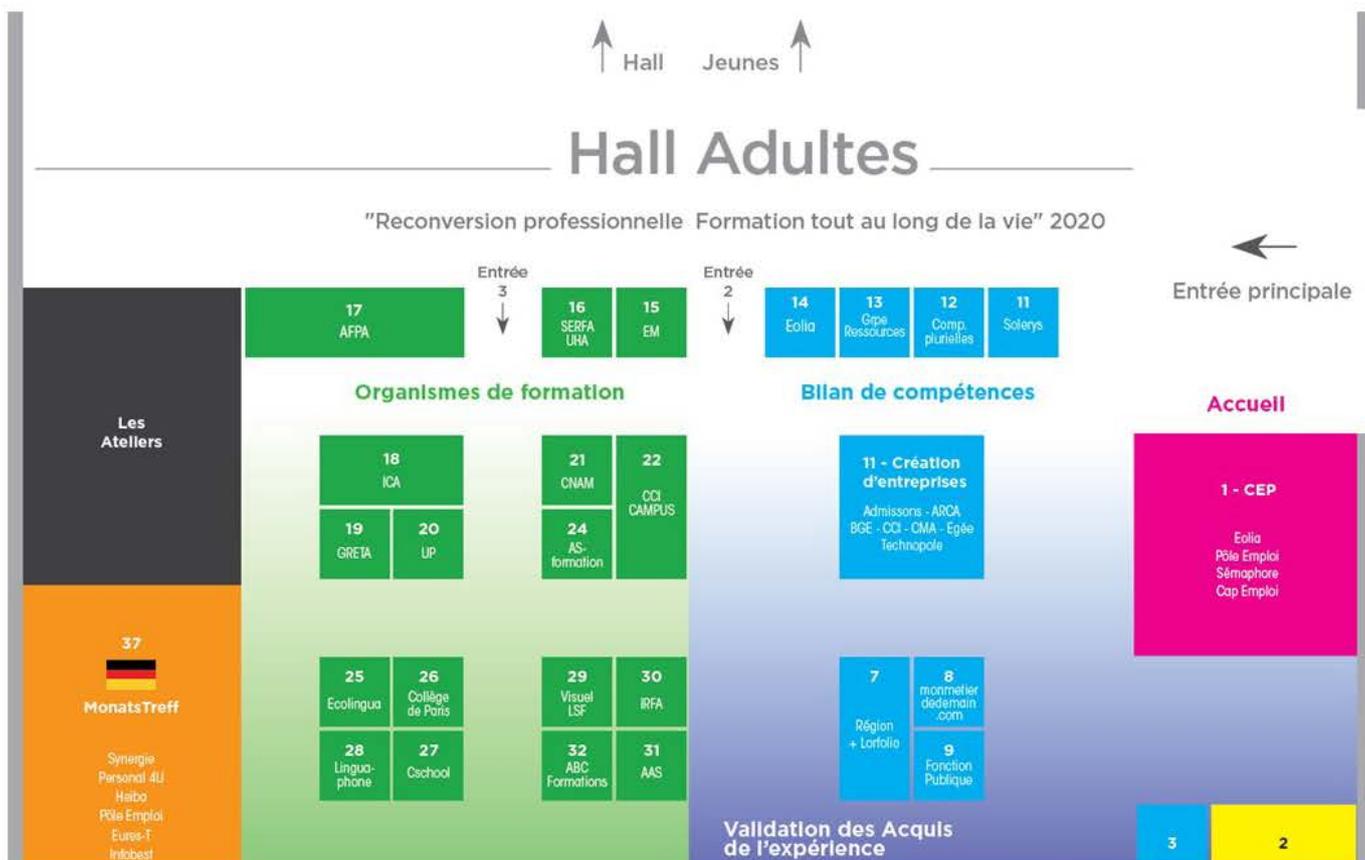
 **13 professionnels** des Ressources Humaines sur l'espace « Conseils CV »



 **57 structures** ont présenté leurs services et conseils aux visiteurs (dont 21 nouvelles structures)

6 entreprises industrielles sur l'espace « les entreprises recrutent en alternance »

Les espaces :



L'espace « Conseils CV »

Proposé l'an passé, il a également été renforcé en mobilisant les professionnels des RH sur une offre de service plus large, permettant à chaque visiteur de poser toute question relative au processus de recrutement, depuis son CV, sa lettre de motivation, jusqu'à l'entretien d'embauche.

Ainsi, grâce principalement aux réseaux de FACE et du CREPI, nous avons pu proposer un espace plus complet et plus confidentiel.

Se sont mobilisés :

« Les entreprises qui recrutent en alternance »

- Association Egée
- GEBosse
- Axion expansion
- PSA
- Crit
- Relayance
- Engie
- Solea
- Temporis

Une réflexion globale a été menée par le comité de pilotage pour donner un nouvel élan à la Journée des Carrières tout en répondant à la fois aux contraintes économiques auxquelles doit faire face cet évènement (baisse de subventions) et aux demandes des visiteurs surpris de ne trouver aucune entreprise.

En cours d'année, La MEF a été missionnée pour mobiliser des entreprises qui auraient des recrutements en alternance à proposer et qui pourraient, par la même occasion, faire la promotion de leurs métiers.

Cet espace dédié a été organisé en face de l'entrée A, à cheval entre le hall « Adultes » et le hall « Jeunes ».

Avec l'appui de l'UIMM et de France Chimie Grand Est, une partie des industries a été informée de cette opportunité.

Pour cette 1ère édition, 6 entreprises ont loué un stand :

- CLEMESSY
- COOPERATIVE AGRICOLE de CEREALES
- DSM
- SOLVAY
- THK
- VYNOVA



« Les Ateliers »

Avec en moyenne une trentaine de participants, voici les thématiques proposées :



Se former en toute liberté grâce aux MOOC

animé par l'espace multimédia de Sémaphore

Le digital au service de votre transition professionnelle avec Emploi Store

animé par Pôle emploi



L'e-reputation

animé par l'espace multimédia de Sémaphore

Mon Compte Formation

animé par AKTO



Monter son business Plan

animé par BGE

Révéler son potentiel dans sa recherche d'emploi

animé par Activ'Action



La presse en a parlé :

JDS janvier 2020

JOURNÉE DES CARRIÈRES : 1000 m² pour la reconversion professionnelle dans le Hall des Actifs

Salarié ou demandeur d'emploi ? Vous envisagez de changer de métier, de suivre une formation ou de faire évoluer votre carrière ? Rendez-vous le 18 janvier à la Journée des Carrières au Parc Expo de Mulhouse !



1000 m² consacrés à la reconversion professionnelle vous attendent à la Journée des Carrières et des Formations, le 18 janvier au Parc Expo de Mulhouse. Les structures présentes dans le hall "Reconversion professionnelle - Formation tout au long de la vie" pourront vous accompagner dans la mise en œuvre de votre projet professionnel. Dans chaque espace, vous pourrez rencontrer des professionnels compétents qui vous guideront dans vos démarches, d'évolution des compétences, de reconversion professionnelle, de création d'entreprise, de formation continue, ou pour découvrir les opportunités transfrontalières et les métiers de demain.

Plusieurs espaces pour vous guider

1) L'espace conseils et accompagnements

Vous y trouverez un accueil qualitatif assuré par les structures du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) ; des Centres de Bilan de Compétences Approfondis ; des partenaires de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ; des structures de l'accompagnement à la création/reprise d'entreprises ; Fonction Publique...

2) L'espace formations

Une vingtaine d'organismes de

formation vous y présentent leurs offres et les modalités d'inscription et de financement.

3) L'espace transfrontalier : le MonatsTreff

Plusieurs partenaires de l'emploi et de la formation vous renseigneront sur les formations, les stages, l'emploi, votre niveau d'allemand, les aspects administratifs en Allemagne.

4) L'espace « conseils RH »

Tenu par des professionnels des ressources humaines qui répondront à toutes vos questions pour adapter et optimiser votre candidature en fonction de vos ambitions professionnelles : apportez votre CV !

Des ateliers vous attendent toute la journée. 9h30 : Se former en toute liberté avec les MOOC. 10h15 : Le digital au service de votre transition professionnelle. 11h : L'e-réputation. 11h45 : Mon Compte Formation. 13h30 : Monter son business plan. 14h15 : Mon Compte Formation. 15h : Le digital au service de votre transition professionnelle. 15h : Révéler son potentiel dans sa recherche d'emploi.

INFOS PRATIQUES

HALL "RECONVERSION
PROFESSIONNELLE (...)" À LA JOURNÉE
DES CARRIÈRES ET FORMATIONS
PARC EXPO DE MULHOUSE
SA.18 DE 9H À 17H

Capsules vidéos présentant les dispositifs pour l'évolution professionnelle des actifs

Si l'envie de se reconvertir est bien présente pour plus de la moitié des actifs, il est néanmoins difficile de franchir le cap et de se lancer totalement dans l'aventure. 39% d'entre eux avouent ne pas savoir par où commencer, tandis que 33% confient manquer d'informations et d'accompagnement.

(Source Nouvelle Vie Professionnelle Publié le 10/10/2019)

C'est aussi le constat que nous faisons lors des salons emploi-formation sur lesquels nous présentons le site internet Mon Métier de Demain ou lorsque nous préparons les soirées de témoignages de reconversions professionnelles avec nos partenaires !

Si les entreprises ont l'obligation de parler à leurs salariés du Conseil en Evolution Professionnelle, de l'activation et l'abondement possible du Compte Personnel de Formation et de la Validation des Acquis de l'Expérience, elles ne sont pas tenues d'aller au-delà de cette information.

Comment compléter ces informations ? comment orienter le salarié, vers quelle structure ? comment financer sa formation ? Ces vidéos ont vocation à apporter toutes les réponses.

Une première vidéo sur le thème du Compte Personnel de Formation et plus



précisément sur le transfert de ses heures DIF avant le 30 juin 2021 a été créée et diffusée largement auprès de nos partenaires, sur les réseaux sociaux et notre site internet.

Son objectif : inciter les salariés et demandeurs d'emploi à activer leur compte personnel de formation et à transférer leurs heures DIF.

Se former, tout au long de la vie est indispensable pour rester

employable,
progresser et
s'épanouir !

Soirée des Témoins sous les Projecteurs



L'objectif de cette soirée :

Valoriser les réorientations professionnelles réussies et montrer au grand public que changer de métier : c'est possible !

En collaboration avec nos partenaires de l'emploi et de la formation, il a été prévu qu'un représentant des principaux dispositifs de l'évolution professionnelle soit présent dans la salle pour répondre aux questions des spectateurs : le Conseil en Evolution Professionnel, le bilan de compétences, la Validation des Acquis de l'Expérience, la création reprise d'entreprise.

Chacun d'eux a d'ailleurs été interviewé par Radio DKL courant octobre, chaque semaine, pour se présenter et annoncer la soirée, animée par l'animatrice radio, Myriam Tritsch.

Six personnes ont été approchées pour venir raconter leur histoire, leur projet de reconversion professionnelle : à quel moment ont-elles décidé de changer de métier, comment, pourquoi, grâce à quels aides et conseils, etc.

Chaque parcours est unique, pourtant les étapes se ressemblent : bilan de compétences, VAE, formation, etc... mais aussi, les difficultés que chacun a pu rencontrer !

Malheureusement, cet événement a dû être annulé une semaine avant la date, en raison du reconfinement décidé par le gouvernement à compter du 29 octobre 2020, en lien avec la situation sanitaire. Un report est envisagé sur 2021, probablement sous un format différent.

AXE 2

*Contribuer au développement local
de l'emploi*



ACTION 2.1

Création et reprise d'entreprise

Les objectifs :

Animer le réseau des acteurs de la création, du développement et de la reprise d'entreprise

Développer une stratégie concertée, coordonnée et complémentaire à l'action des acteurs locaux

- Coanimer le réseau des acteurs de la création, du développement et de la reprise d'entreprise aux côtés de la Région Grand Est dans le cadre du SRDEII – BeEst Entreprendre
- Développer une stratégie concertée, coordonnée et complémentaire à l'action des acteurs locaux
- Permettre la performance des différences politiques publiques en faveur de l'entrepreneuriat : lisibilité, simplicité, optimisation, complémentarité, innovation et proximité
- Faire connaître les nouveaux acteurs de la création d'entreprise sur le territoire
- Porter le label Fabrique à Entreprendre de l'agglomération mulhousienne en lien avec BPI France
- Valoriser le potentiel entrepreneurial du territoire, et donner l'envie de se lancer
- Simplifier et sécuriser la création ou la reprise d'entreprise pour le porteur de projet.

Ailes à Elles

L'association Femmes Chefs d'Entreprises a lancé, en partenariat avec la Ville de Mulhouse et Mulhouse Alsace Agglomération, et avec l'appui du Technopole Mulhouse, Sémaphore, France Active Alsace et la MEF Mulhouse Sud Alsace "D'ailes à Elles" pour sa deuxième édition.

Ce second cycle a été lancé en septembre 2020, avec pour objectif de soutenir et accompagner les femmes qui souhaitent s'orienter vers la création de leur entreprise à Mulhouse et son agglomération.

Plus de 8 ateliers spécifiques ont été proposés pour accompagner les candidates tout au long de l'année :

1. Atelier Business Canvas
2. Affirmation de soi
3. Protection sociale
4. Stratégie numérique
5. Intelligence collective
6. Finance
7. Atelier Pitch
8. Communication/relation presse



Lors des différents temps fort, plus de 50 personnes se sont inscrites et 21 candidatures ont été déposées. Cette édition a permis également la mobilisation et l'implication de 24 partenaires.

La cérémonie de remise des prix du 8 avril 2021 a permis de valoriser 9 lauréates et de décerner 4 prix. L'événement relayé sur les réseaux sociaux a permis de toucher près de 9.000 personnes et de générer plus de 1.566 interactions.

BeEst Entreprendre

Le réseau Be Est entreprendre Sud Alsace a vocation à rassembler les acteurs de la création-reprise d'entreprise du Sud Alsace afin d'accroître les synergies et les complémentarités entre les membres décideurs, financeurs et accompagnateurs. Il a pour but de stimuler la création et la reprise d'entreprise sur notre territoire.

Le réseau Be Est entreprendre Sud Alsace est animé localement par la Région Grand Est avec le concours de la MEF Mulhouse Sud Alsace.

En 2020, la Région Grand Est a développé de nouvelles orientations en faveur de la dynamique entrepreneuriale.

Dans les grands axes de la nouvelle stratégie régionale, la Région Grand Est a notamment développé un dispositif visant à faire émerger des pôles de coopération pour entreprendre sur les territoires

du Grand Est pour renforcer les synergies et développer un environnement favorable en faveur de la dynamique entrepreneuriale, et ce pour faire émerger des «CREA-Lab», laboratoires pour favoriser les initiatives entrepreneuriales collaboratives sur un territoire en regroupant des entrepreneurs en collège restreint et pérenniser de jeunes entreprises.

La MEF Mulhouse Sud Alsace, avec le soutien de l'Adie et de France Active Alsace a répondu en novembre 2020 à l'appel à projet de pôle de coopération pour entreprendre sur le périmètre du Sud Alsace.



ACTION 2.2

ÉCONOMIES DE PROXIMITÉ, INNOVATION SOCIALE ET ENJEUX TRANSFRONTALIERS

2.2.1 : L'innovation sociale

Les objectifs :

Faire émerger une stratégie partagée et une synergie/ complémentarité des partenaires du territoire, notamment dans l'économie circulaire.

2.2.2 : Le transfrontalier

Les objectifs :

Développer la coopération transfrontalière et favoriser l'information sur l'emploi et la formation en Allemagne.

Courts-Circuits

La Ville de Mulhouse, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) avec l'appui de l'agence de la participation citoyenne et la MEF Mulhouse Sud Alsace, développent depuis plus de 5 ans différents temps forts dédiés à l'ESS sur le territoire du Sud Alsace.

Chaque année, cette animation prend différentes formes, complémentaire à la fois dans ses actions et avec les autres initiatives territoriales.

2020 est une édition très spéciale, qui malgré la

crise sanitaire, a pu se tenir, même si elle a dû prendre une forme plus « virtuelle ». Elle s'est déroulée en novembre 2020 sur l'agglomération mulhousienne.

 **APPEL À PROJETS** 2020

ENTREPRENONS & TRAVAILLONS AUTREMENT

Les prix Courts-Circuits, novembre 2020 :

Les 3 prix Courts-Circuits viennent récompenser les lauréats de l'appel à projets lancé en octobre 2020.

Courts-Circuits, a pour sa cinquième édition, recueilli 21 projets / candidats.

L'équipe Courts-Circuits a présélectionné 5 projets et les a assortis d'un parrainage. Les étudiants du Master ESS de l'UHA ont également apporté leur expertise aux projets. La philosophie de la démarche réside dans la possibilité de les faire fructifier dans un accompagnement bienveillant.

Les 5 projets ont été exposés le 26 novembre devant un auditoire en « visioconférence ».



**UNE IDÉE LUMINEUSE
POUR LANCER VOTRE
PROJET LOCAL ?
PARTICIPEZ !**



Les 3 projets lauréats :

1. Prix du jury Courts-Circuits 2020, est attribué à : La Cigogne - Une monnaie complémentaire et citoyenne.
2. Prix des Entrepreneurs Courts-Circuits 2020, est attribué à : Alsacéco - économie circulaire dans le BTP en Alsace
3. Prix du Public Courts-Circuits 2020, est attribué à : La Maison du Vélo de Mulhouse

Courts-Circuits



Les 3 projets lauréats sont :

1. Prix du jury Courts-Circuits 2020, est attribué à : La Cigogne - Une monnaie complémentaire et citoyenne. La Cigogne est une monnaie complémentaire et citoyenne reconnue par le code monétaire et financier depuis 2014.

Elle sert d'unité de compte, de réserve de valeur et d'intermédiaire pour les échanges entre acteurs locaux. C'est une monnaie territorialisée qui se déploie dans la moitié sud de l'Alsace. Elle peut être utilisée par toutes les personnes et organisations attachées à leur territoire, à leur patrimoine et se reconnaissant dans sa charte de valeurs.

Ce prix du jury, attribué par un jury composé de financeurs courts-circuits et de professionnels de l'économie sociale et solidaire et doté par m2A d'un montant de 1500 euros.

2. Prix des Entrepreneurs Courts-Circuits 2020, est attribué à : Alsacéco - économie circulaire dans le BTP en Alsace.

Le projet Alsacéco a pour but de faciliter la récupération des ressources du BTP gaspillées en vue de leur redistribution et pour sensibiliser les particuliers et les professionnels au réemploi. Le but de ce projet est de mettre en contact des particuliers, artistes ou artisans avec des chantiers ou des entreprises du BTP pour

valoriser des déchets ou des surplus issus de chantiers ou usines en Alsace.

Ce prix d'un montant de 1500 euros est offert par EDF Hydro Est et la Société Industrielle de Mulhouse – SIM.

3. Prix du Public Courts-Circuits 2020, est attribué à : La Maison du Vélo de Mulhouse

La Maison du Vélo est une jeune association mulhousienne, affiliée à la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette), et destinée à promouvoir l'utilisation du vélo dans notre agglomération, au travers d'un large spectre allant de la pédagogie jusqu'au développement des services et infrastructures, tout en fédérant rencontres, partenariats et en impulsant du lien intergénérationnel autour de cette pratique.

Ce prix du Public, attribué par un jury composé de citoyens issus des conseils participatifs de la Ville de Mulhouse et doté par l'Agence de la participation citoyenne de Mulhouse d'un montant de 1500 euros.

Fabrique à Initiatives / Fabrique à Projet d'utilité sociale



Avec l'appel à projet « Fabrique à Projets d'Utilité Sociale », la Région Grand Est a pour ambition d'accompagner, encadrer et encourager l'émergence de projets d'utilité sociale sur les territoires.

L'enjeu du dispositif est de favoriser, à partir d'une analyse de besoins non satisfaits localement, et dans le cadre d'une réflexion collective génératrice d'idées nouvelles, la conception de services et de solutions à même de répondre à ces besoins.

La Fabrique à Projets d'Utilité Sociale capte les besoins sociaux de son territoire, met en relation l'ensemble des acteurs et invente des réponses entrepreneuriales sociales et durables.

Elle crée des entreprises sociales en partant de besoins sociaux ou d'opportunités, repérés sur les territoires.

C'est un véritable catalyseur d'énergies, elle permet de travailler collectivement des solutions aux problèmes d'un territoire en rassemblant acteurs publics, privés, entreprises, associations, etc...

Dans sa volonté de renforcer l'émergence de projets d'utilité sociale et de mener une réflexion collective sur les idées nouvelles et services à même de répondre aux besoins du territoire, la MEF Mulhouse Sud Alsace a trouvé dans le dispositif « Fabrique à Projets d'Utilité Sociale », les leviers permettant d'atteindre ces objectifs.

Fort du soutien de la Région Grand Est, la MEF Mulhouse Sud Alsace a souhaité intégrer le dispositif « Fabrique à Initiatives en expérimentation », animé par l'AVISE dès le mois de février 2018. En effet les deux dispositifs, Fabrique à Projets d'Utilité Sociale et Fabrique à Initiatives sont complémentaires.

La Fabrique à Projets d'Utilité sociale de l'agglomération mulhousienne et du Sud Alsace permet donc de capter les besoins sociaux de son territoire, met

en relation le réseau des acteurs du territoire et invente des réponses entrepreneuriales sociales et durables.

Dans la poursuite des activités initiées, une étude d'opportunité sur la thématique « faciliter la mobilité des publics fragiles » a été réalisée.

Cette étude a permis de développer les différents points suivants :

- Plus d'une dizaine de parangonnages avec des selfs-garages et des garages solidaires.
- Valider le besoin social (bénéficiaires du futur service, prescription du public, périmètre de la localisation des besoins...)
- Approfondir les modèles économiques des selfs garages et garages solidaires
- Se pencher sur les besoins métiers du territoire concernant le métier de mécanicien
- Etudier le modèle économique d'un garage solidaire
- Ebaucher le profil du porteur de projet potentiel
- Faire état des points de vigilances présents et futurs sur ce type d'activité
- Pour donner suite à l'élaboration de l'étude d'opportunité, l'équipe Dynamo a élaboré un appel à porteur de projet.
- Cet appel à porteur a suscité l'intérêt poussé de trois structures.
- Deux structures du territoire de l'agglomération mulhousienne ont candidaté.



La mobilité professionnelle – le transfrontalier

La coopération franco-allemande a été réaffirmée à travers la signature d'une quatrième convention cadre de coopération franco-allemande sur un partenariat pour l'emploi, le 20 janvier 2020 entre :

- Mulhouse Alsace Agglomération
- Saint-Louis Agglomération
- Agentur für Arbeit Freiburg
- Agentur für Arbeit Lörrach
- La MEF Mulhouse Sud Alsace



L'objectif de cette convention est de renforcer la lisibilité des actions transfrontalières existantes.

Warum nicht !



**Emploi & formation
en Allemagne**

**Warum
nicht !**

**Mercredi 2 décembre 2020
à Mulhouse 09h00 - 17h00**
Parc Expo de Mulhouse
de 9h à 17h

f Warum nicht 2020

Salon annuel d'information « Travailler ou se former en Allemagne, WARUM NICHT ? »

Une première date avait été fixée avec les partenaires du transfrontalier, au 30 septembre 2020.

La situation sanitaire liée au COVID-19 a entraîné un report au 02 décembre 2020 et un nouveau lieu avait été trouvé : le Parc expo de Mulhouse, garantissant des conditions optimales pour accueillir le public.

Finalement, le salon a dû être annulé.

**ANNULÉ
COVID-19**

MonatsTreff

Permanence mensuelle franco-allemande « MonatsTreff »

Véritable déclinaison du salon annuel « Warum nicht », ces permanences se déroulent les derniers mercredis du mois (exceptés les mois de juillet, août, décembre et le mois du salon « Warum nicht »).

Objectif : informer le public sur les possibilités de formation, d'emploi en Allemagne ainsi que les stages, les tests de langue allemande (écrits et oraux), la création d'entreprise en Allemagne, le CV-Check.

Public cible : tout public (collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés en reconversion, professionnels de l'orientation, enseignants...)

La crise du COVID-19 a engendré de multiples modifications et reports tout au long de l'année 2020 :

17 partenaires « experts » du transfrontalier franco-allemand :

EURES-T Oberrhein - Agentur für Arbeit (Freiburg & Lörrach)

EURES-T Oberrhein - Pôle emploi

Service de Placement Transfrontalier de Pôle emploi

INFOBEST Palmrain

Région Grand Est

Handwerkskammer Freiburg

La MEF Mulhouse Sud Alsace

Organismes de formation en langue allemande : Greta / Collège de France / Linguaphone / Cschooll / Ecolingua

Agences d'intérim : ProPartner / Personal 4U / Heiba GmbH / Synergie Personal Deutschland GmbH / Crit Mulhouse délégation Allemagne.

18.01.2020 : un espace MonatsTreff a été proposé à la Journée des Carrières au Parc expo de Mulhouse. Plus de 100 personnes sont venues s'informer sur l'emploi et la formation en Allemagne.



MonatsTreff

Permanence mensuelle franco-allemande « MonatsTreff » (bis)

26.02.2020 : permanence MonatsTreff à la Maison de la Région Grand Est de Mulhouse, à 100 mètres de la gare de Mulhouse.

25.03.2020 : annulé
29.04.2020 : annulé
27.05.2020 : annulé
24.06.2020 : annulé



30.09.2020 : permanence MonatsTreff au Foyer de Saint-Louis pour étendre l'offre de service au Sud Alsace.

Expérimentation : premiers conseils en ligne pour notre partenaire EURES-T Oberrhein – Agentur für Arbeit (Freiburg & Lörrach).

Le public a été accueilli avec toutes les précautions nécessaires (masques, plexiglass, gel hydroalcoolique...)



28.10.2020 : permanence MonatsTreff dans les locaux de la Société Industrielle de Mulhouse (SIM).



Bilan 2020 : malgré le contexte sanitaire, plus de 165 personnes ont pu bénéficier des précieux conseils des partenaires lors de 4 permanences MonatsTreff.

Les visiteurs répondent à un questionnaire de satisfaction à l'issue des permanences ; 95 % d'entre eux se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits de l'offre de service proposée.

Page Facebook MonatsTreff compte 750 abonnés



- Création et promotion des permanences MonatsTreff
- Présentation des partenaires présents aux permanences
- Partage de publications des partenaires sur l'emploi et la formation en Allemagne

ACTION 2.3

Les clauses sociales



Les objectifs :

Proposer une offre d'ingénierie de qualité à l'ensemble des acteurs

- Outiller le territoire et ses acteurs
- Soutenir l'acheteur public dans l'intégration des clauses sociales
- Proposer des taux d'insertion réalistes
- Faire en sorte que les engagements des clauses sociales soient respectés par tous les acteurs
- Evaluer et améliorer le dispositif en continu

Donner l'opportunité aux publics en insertion de travailler en entreprise et d'aller vers de l'emploi durable

- Travailler en proximité avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion par l'activité économique

Favoriser la généralisation des clauses sociales à l'ensemble de la commande publique

- Construire une politique cohérente et partagée par tous
- Diffuser auprès du plus grand nombre de donneurs d'ordre une culture des clauses sociales

Construire une politique cohérente d'achat en tenant compte des nouvelles clauses environnementales, sociales et de responsabilité sociale des entreprises

Essaimer les clauses sociales auprès des maîtres d'ouvrage et des collectivités

Les clauses sociales

Qu'est ce que les clauses sociales ?

Les clauses sociales sont une mesure juridique qui reposent sur le code de la commande publique.

La mise en place des clauses sociales dans la commande publique comme sur les marchés privés est un des leviers importants à mobiliser pour agir en faveur de la cohésion sociale sur un territoire. Cette action fait partie intégrante d'une démarche plus globale de développement durable.

Elle permet à des personnes prioritaires à

l'emploi de bénéficier de contrats de travail par l'intermédiaire de ces clauses.

Les maîtres d'ouvrage peuvent intégrer une clause sociale sur tous types de marchés :

- Marchés de travaux, de services, de fournitures et de prestations intellectuelles.
- Accord cadre à bon de commande, marché subséquent, multi-attributaires, ...

Evolution des heures d'insertion au fil des années

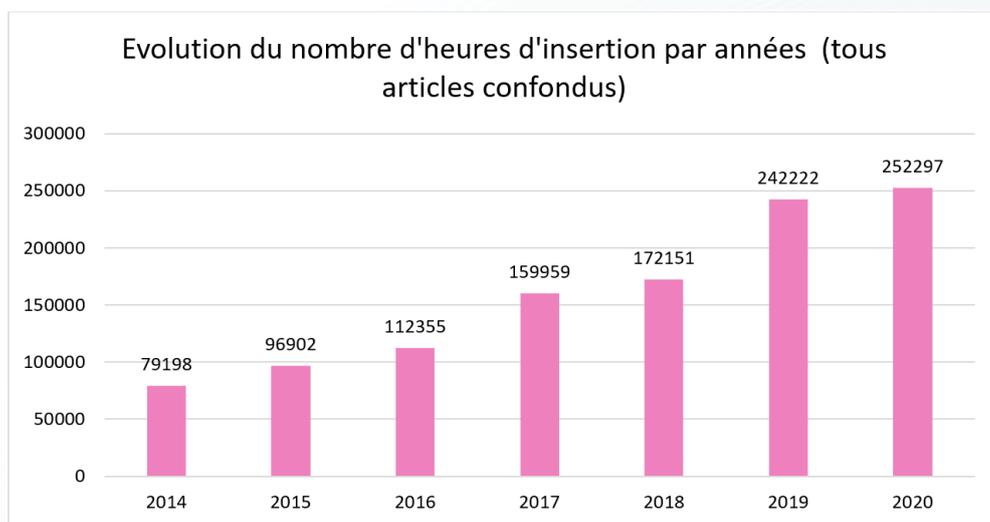
Les heures d'insertion ne cessent de croître au fil des années. Néanmoins, l'année 2020 fut marquée par la crise sanitaire liée au COVID19. Bon nombre de chantiers ont été arrêtés ou reportés lors du premier confinement.

Le flux d'activité mensuel

En 2020, la crise sanitaire liée au COVID19 en entraîné l'arrêt ou le report d'un nombre important d'opérations avec un impact significatif sur la réalisation des heures d'insertion. La reprise d'activité s'est fait ressentir au second semestre 2020.

Les facilitatrices de Haut-Rhin Clauses sociales ont poursuivi leur mission tout au long de l'année en adaptant les conditions d'intervention auprès des donneurs d'ordre et des entreprises.

A noter : le dispositif des clauses sociales a permis d'amortir partiellement les effets de la crise sur une partie des publics accompagnés.



Les clauses sociales

Période 2020	Nombre de marchés ou lots	dont nouveaux marchés ou lots	Nombre de bénéficiaires	dont nouveaux bénéficiaires	Nombre d'heures travaillées	Evolution 2019 / 2020
janvier 20	413	39	252	41	18 112,47	23,5
février 20	425	14	257	19	15 711,63	3,7
mars 20	380	4	247	11	10 369,82	-42,2
avril 20	345	-	224	-	4 315,56	-73,1
mai 20	359	17	239	18	9 742,09	-49,4
juin 20	375	17	251	19	18 279,60	-0,4
juillet 20	411	39	258	19	16 967,20	-6,7
août 20	420	18	257	16	14 046,63	1
septembre 20	456	49	266	30	24 768,66	37,3
octobre 20	441	14	261	17	23 955,18	18
novembre 20	425	10	256	19	26 236,86	51,4
décembre 20	435	17	247	10	18 130,21	29

Les chiffres clés de 2020 (au 26/05/2021)



361 bénéficiaires de contrats



31 maîtres d'ouvrage accompagnés



42 % de résidents QPV



138 opérations suivies
Soit 305 marchés ou lots



394 contrats de travail signés



280 entreprises mobilisées

Les clauses sociales



252 683,51 heures réalisées

Dont:

200 269,91 heures d'insertion, soit 79,25 %

41 201,92 heures réservées aux structures de l'IAE, soit 16,30 %

5 712,68 heures réservées aux structures du handicap (entreprises adaptées, ESAT), soit 2,25 %

5 499 heures réalisées via des Travaux d'Intérêt Général, soit 2,20 %

Le public bénéficiaire

Analyse de l'insertion réalisée en 2020 et profils des 361 bénéficiaires du dispositif.

Sexe des bénéficiaires	Nb bénéficiaires	%	Nb heures réalisées	%
Féminin	92	25	79 776,72	40
Masculin	269	75	120 493,19	60
Total	361		200 269,91	

Les clauses sociales profitent majoritairement aux hommes car les marchés de travaux sont les plus représentés. Cependant, on note que les 25 % de femmes bénéficiaires des clauses réalisent 40 % des heures d'insertion. Ceci s'explique par les marchés de services sur lesquels elles sont positionnées (souvent, des marchés de nettoyage) et qui durent 4 ans.

Tranche d'âge des 361 bénéficiaires (âge à l'entrée sur le dispositif)	Nb bénéficiaires	%	Nb heures réalisées	%
50 et plus	98	27	51 572,95	26
de 45 à 49	41	11	21 351,59	11
de 26 à 44	149	41	90 050,21	45
moins de 26	73	20	37 295,16	19
Total	361		200 269,91	

On peut noter la part des + 50 ans qui est nettement supérieure à celle des jeunes de moins de 26 ans (contrairement à la moyenne nationale). Cela s'explique par de travail en collaboration étroite avec le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de la région Mulhousienne et Ensisheim.

Les clauses sociales

Niveau de formation des bénéficiaires (nouvelle nomenclature)	Nb bénéficiaires	%	Nb heures réalisées	%
2 : aucun diplôme ou niveau CAP/BEP	107	30	60 890,36	30
3 : CAP/BEP obtenu	196	54	113 061,69	56
4 : Bac	35	10	13 274,23	6,6
5 : Bac +2 (DEUG, BTS, DUT, DEUST)	8	2	7 259,53	3,6
6 : Bac +3, bac +4 (Licence, licence professionnelle, maîtrise, Master 1)	2	1	687,17	0,3
7 : Bac +5 (Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur)	1	0	637,42	0,3
9 : Diplôme étranger sans équivalence en France	12	3	4 459,51	2,2
Total	361		200 269,91	

Les clauses sociales permettent l'accès à l'emploi à des personnes pas ou peu qualifiées puisque 84 % des bénéficiaires ont un niveau de qualification inférieur ou égal au CAP/BEP et réalisent 86 % des heures d'insertion de l'année 2020.

Critère d'éligibilité à la clause (attention : un bénéficiaire peut cumuler plusieurs critères)	Nb bénéficiaires	%	Nb heures réalisées	%
DELD (demandeur d'emploi de longue durée)	168	47	93 541,21	47
Résident QPV (quartier prioritaire de la ville)	150	42	95 668,54	48
RSA (minima social)	99	27	51 482,89	26
Plus de 50 ans	94	26	49 960,86	25
Jeune -26 ans	73	20	37 639,16	19
Autre (ex : jeune vivant en foyer...)	44	12	27 236,48	14
TH (travailleur handicapé)	26	7	13 268,04	7
ASS (minima social)	18	5	9 606,09	5
Sous main de justice	10	3	13 074,62	7
Total	361		200 269,91	

Souvent, un bénéficiaire cumule plusieurs critères d'éligibilité à la clause sociale.

Presque la moitié des bénéficiaires en 2020 sont demandeurs d'emploi de longue durée. Le dispositif des clauses sociales profite vraiment à un public éloigné de l'emploi.

Les clauses sociales

Origine géographique des bénéficiaires	Nb bénéficiaires	%	Nb heures réalisées	%
Hors Quartier Prioritaire de la Ville QPV	209	58	104 135,87	52
En Quartier Prioritaire de la Ville QPV	152	42	96 134,04	48
Total	361	100	200 269,91	100

En 2020, 42 % des bénéficiaires résident en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) et réalisent 48 % des heures d'insertion.

Origine géographique des 152 bénéficiaires résident en Quartier Prioritaire de la Ville

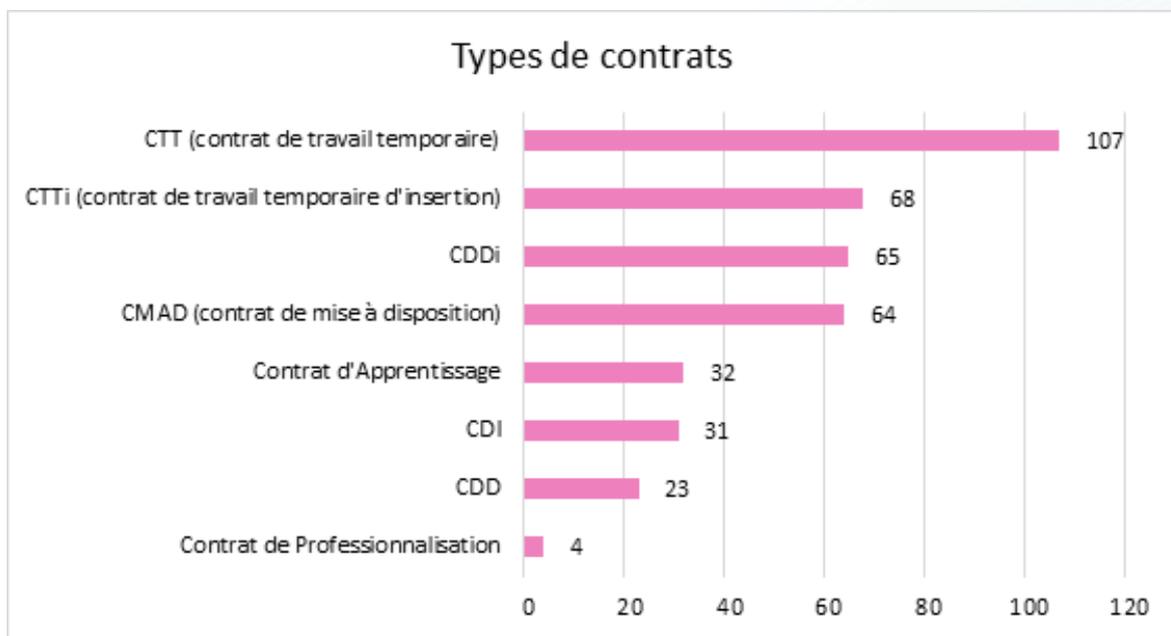
Territoire	QPV	Nb bénéficiaires	%	Nb heures réalisées	%
Haut-Rhin	68 Mulhouse - Quartier Péricentre	67	44	45 825,12	48
	68 Mulhouse - Quartier de Bourzwiller	20	13	14 877,88	15
	68 Mulhouse - Quartier Les Coteaux	22	14	11 785,63	12
	68 Mulhouse Illzach - Quartier Drouot-Jonquilles	17	11	11 220,15	12
	68 Mulhouse - Quartier Brustlein	1	1	1 338,45	1,4
	68 Wittenheim - Quartier Markstein - La Forêt	1	1	269,00	0,3
	68 St-Louis - Quartier de la gare	1	1	1 223,75	1,3
	68 Colmar - Quartier Europe/Schweitzer	17	11	7 640,81	7,9
	68 Colmar - Quartier Florimont/Bel air	2	1	825,00	0,9
Hors Haut-Rhin	67 Strasbourg - Elsau	1	1	507,00	0,5
	67 Strasbourg - HautePierre	1	1	405,75	0,4
	90 Belfort - Dardel la Méchelle	1	1	151,50	0,2
	90 Belfort - Bougenel - Mulhouse	1	1	64,00	0,1
	Sous-total QPV	152	100	96 134,04	100

Les clauses sociales

Prescripteur	Nb bénéficiaires	%	Nb heures réalisées	%
SIAE - AI Association intermédiaire	108	30	93 074,85	46
SIAE - ETTI Entreprise de travail temporaire d'insertion	60	17	23 678,97	12
SIAE - ACI Atelier chantier d'insertion	9	2	6 498,50	3
SIAE - EI Entreprise d'insertion	6	2	3 316,25	2
SIAE - Régie	1	0	77,00	0
ETT Entreprise de travail temporaire	83	23	28 749,06	14
Entreprise	82	23	36 690,12	18
GEIQ BTP Aemploi	10	3	8 029,66	4
Mission Locale	1	0	43,00	0
EA Entreprise Adaptée	1	0	112,50	0
Total	361		200 269,91	

51% des orientations sur le dispositif des clauses sociales proviennent des SIAE du territoire.

Contrats générés par la Clause



En 2020, 54 % des contrats relèvent de l'Insertion par l'Activité Economique (GEIQ inclus). Les structures d'insertion par l'activité économique ont ainsi réalisé 65,5 % des heures d'insertion 2020.

Les clauses sociales

En 2020, 233 bénéficiaires sont arrivés au terme de leurs 2 années de suivi sur le dispositif des clauses sociales. Ces bénéficiaires ont donc intégré le dispositif en 2018. Voici le détail de ces 233 sorties :

Situation des 233 bénéficiaires "sortis du dispositif" en 2020				
Sortie du dispositif	Nb de sorties		%	
	Emploi - CDD	55	108	24
Emploi - CDI	22	9,4		
Emploi - CTT	16	6,9		
Formation - Alternance	15	6,4		
Réorientation vers le prescripteur	86	125	37	54
Abandon, déménagement, maladie, perte de contact...	32		14	
Changement de projet professionnel	7		3	
Total	233		100	

Les clauses sociales

Rôle des facilitatrices auprès des maîtres d'ouvrage :

Les facilitatrices de La MEF accompagnent les maîtres d'ouvrage dans cette démarche de A à Z :

- Réflexion sur les actions d'insertion possibles, les marchés « clausables », la diversification des marchés
- Calculs et préconisations d'heures d'insertion selon les marchés
- Aide à la rédaction des paragraphes liés à la clause sociale pour la publication des marchés
- Participation aux réunions de lancement d'opérations
- Analyse qualitative de l'insertion réalisée par opération (profils des bénéficiaires, type de contrats obtenus...)

Haut-Rhin Clauses Sociales

est la porte d'entrée territoriale pour la gestion et le suivi des clauses sociales sur l'ensemble du département et pour tous les maîtres d'ouvrage publics ou privés qui souhaitent développer leur engagement social en faveur de l'emploi.



La MEF Mulhouse Sud Alsace assure cette gestion pour les $\frac{3}{4}$ du département.

La PETR Pays Thur Doller assure le suivi des maîtres d'ouvrage des communautés de communes de Thann-Cernay, Vallée de la Doller, Vallée de St-Amarin et de la Région de Guebwiller.

60 Maîtres d'ouvrage sont partenaires de La MEF Mulhouse Sud Alsace

Depuis 2005, La MEF Mulhouse Sud Alsace poursuit son travail de promotion du dispositif de la clause sociale auprès des donneurs d'ordre du territoire.

En 2020 malgré un contexte compliqué, 31 maîtres d'ouvrage se sont impliqués et ont poursuivi leurs programmes.

Les clauses sociales

Détail des heures réalisées en 2020 grâce aux marchés de ces 31 maîtres d'ouvrage

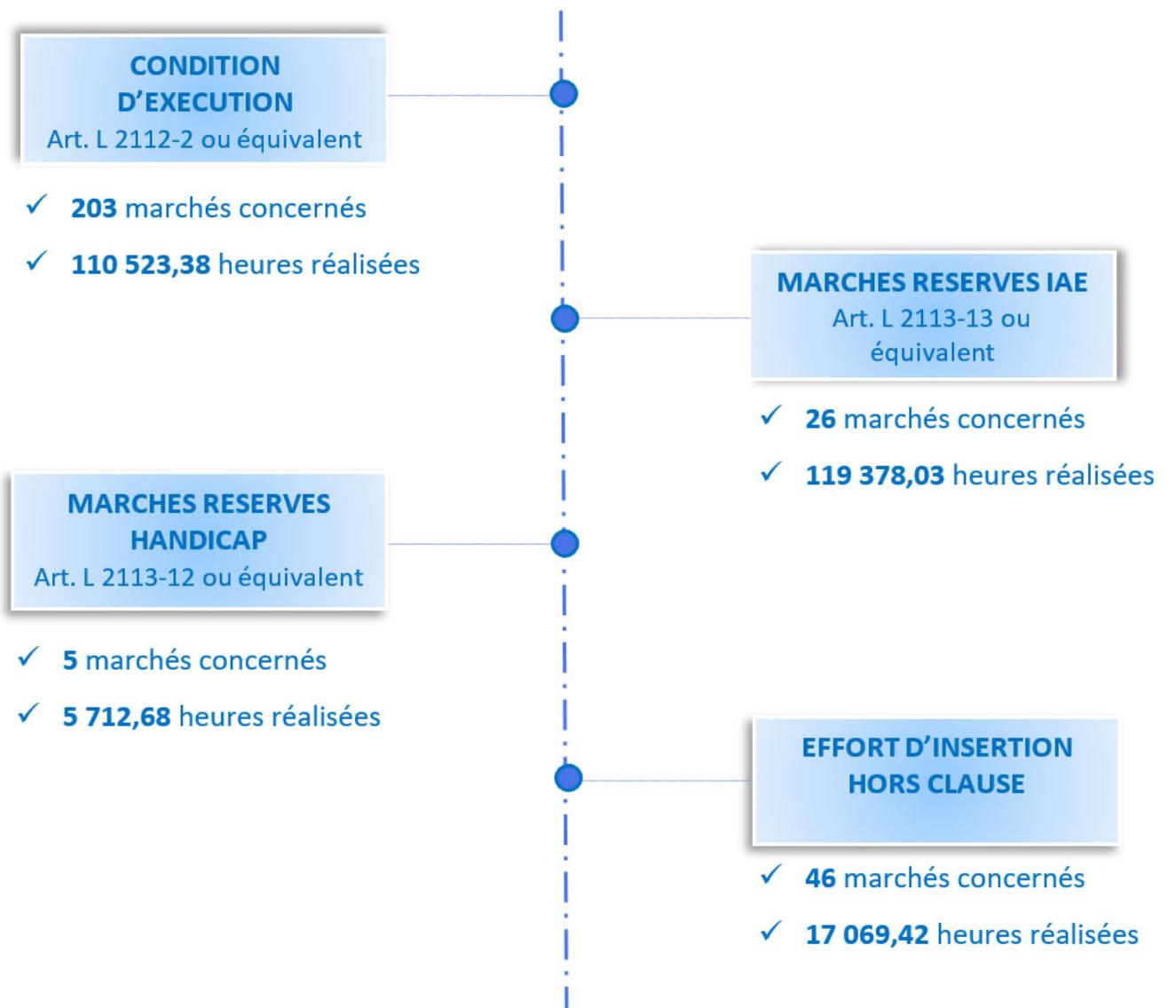
Maîtres d'ouvrage accompagnés en 2020	Opérations suivies en 2020	Nombre d'heures réalisées en 2020 (sur des opérations pouvant courir sur plusieurs années)
 MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION	7 opérations	54 604,45 heures
 Mulhouse	33 opérations	51 568,36 heures
 ALSACE Collectivité européenne	26 opérations	42 915,33 heures
 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	(PFRA; ANDRA; APIJ; Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire; Ministère des armées; Préfecture du Haut-Rhin; DIR EST; DREAL)	14 opérations
 aléos AU-DELÀ DU LOGEMENT	3 opérations	14 792,58
 Ville de Wittelsheim	1 opération	6 731 heures
 Sivom RÉGION MULHOUISIENNE	1 opération	5 833 heures
 Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE	7 opérations	5 486,76 heures
 Domial Groupe ActionLogement	7 opérations	4 991,79 heures
 m2A HABITAT	16 opérations	3 910,66 heures
 SNCF	5 opérations	3 841,46 heures
 Nizack PARCOURS D'ÉVALUATION	2 opérations	3 426,76 heures
 Ville de Kingersheim	2 opérations	3 121 heures

Les clauses sociales

Maîtres d'ouvrage accompagnés en 2020		Opérations suivies en 2020	Nombre d'heures réalisées en 2020 (sur des opérations pouvant courir sur plusieurs années)
	CPAM ; UGECAM	2 opérations	2 938,49 heures
		1 opération	1 516,75 heures
		2 opérations	1 162 heures
		1 opération	1 387,25 heures
		1 opération	1 309,49 heures
		1 opération	1 254,76 heures
		2 opérations	521,50 heures
		2 opérations	507 heures
		1 opération	85 heures
		1 opération	0 heure

Les clauses sociales

Répartitions par type d'article



Les clauses sociales

Différents temps d'échange sont organisés et malgré les contraintes sanitaires, les facilitatrices ont pu honorer 11 rendez-vous, dont déjà 5 concernant le lancement du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Un "petit-déjeuner maîtres d'ouvrage" a été proposé en visio-conférence le 7 juillet 2020.

Cela nous a malgré tout permis d'aborder :

- ➔ L'instruction interministérielle du 11 avril 2019 relative à la mise en œuvre des clauses sociales et au suivi qualitatif des participants au dispositif sur leurs deux années d'éligibilité.
- ➔ Le lancement des projets du NPNRU en rappelant aux maîtres d'ouvrage d'anticiper l'intégration des clauses sociales obligatoires dans leurs marchés à venir.
- ➔ Le projet de permanences au cœur des quartiers prioritaires imaginées par La MEF (mise en place de "guichet unique" : communication au sein des quartiers sur les clauses sociales, les métiers recherchés, les travaux, développement de partenariats...)

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) ou ANRU2

Convention m2A-MEF pour la gestion de l'insertion sur l'ensemble des chantiers du NPNRU :

- Les Quartiers Prioritaires de la Ville concernés sont : Coteaux, péricentre, Drouot-Jonquilles à Mulhouse et Illzach Markstein-La forêt à Wittenheim
- Ce NPNRU représente sur notre territoire :
5400 logements
341 millions d'€ HT
12 maîtres d'ouvrage
10 ans
- Information des maîtres d'ouvrage Ville de Saint-Louis et Saint-Louis Agglomération pour leurs programmes QPV « gare » en lien avec la Direction Départementale des Territoires.
- Démarrage des travaux quartier Bel Air à Cernay
Au titre de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage entre La MEF et Domial et avec la casquette « Haut-Rhin Clauses Sociales », les chantiers du NPNRU de Cernay, quartier Bel Air sont également suivis.
Ainsi les premières actions de communication et de partenariats ont démarré fin 2020.



Les clauses sociales

Rôle des facilitatrices auprès des entreprises :

- Aide pour réponse aux appels d'offres comprenant une clause sociale
- Explication du dispositif et réflexion sur la solution la mieux adaptée à l'entreprise
- Aide au recrutement via nos partenaires emploi
Validation des éligibilités
- Suivi des marchés en cours et globalisation
- Etats d'avancement des opérations (pièces administratives à récupérer)

280 entreprises accompagnées en 2020

4 réunions de lancement de chantier

19 rendez-vous en entreprises

63 premiers entretiens de présentation

Aide au recrutement :

- 26 recrutements
- 22 CV spontanés

Les clauses sociales

Rôle des facilitatrices auprès des partenaires :

- Suivi des bénéficiaires du dispositif (situation à 6-12-18-24 mois de parcours (emploi, formation, maladie, abandon...))
- Repositionnement de bénéficiaires sur de nouvelles missions
- Proposition de liste de bénéficiaires disponibles selon leur métier
- Diffusion d'offres d'emploi
- Diffusion de CV

Ateliers ABC Clause :

Objectif : présenter aux prescripteurs le mode de fonctionnement du dispositif des clauses sociales, les pièces administratives nécessaires au cours de l'exécution et répondre aux questions pratiques.

Trois dates ont été maintenues en 2020 :

- 27 février (14 inscrits)
- 4 juin (3 inscrits)
- 8 octobre (18 inscrits)

De nombreux rendez-vous notamment en visio ont permis de garder le lien, de faire avancer les projets, de communiquer sur la notion de « parcours » (détaillée plus bas).

39 Réunions, visios, rendez-vous pour présenter la nouvelle procédure liée au « parcours »

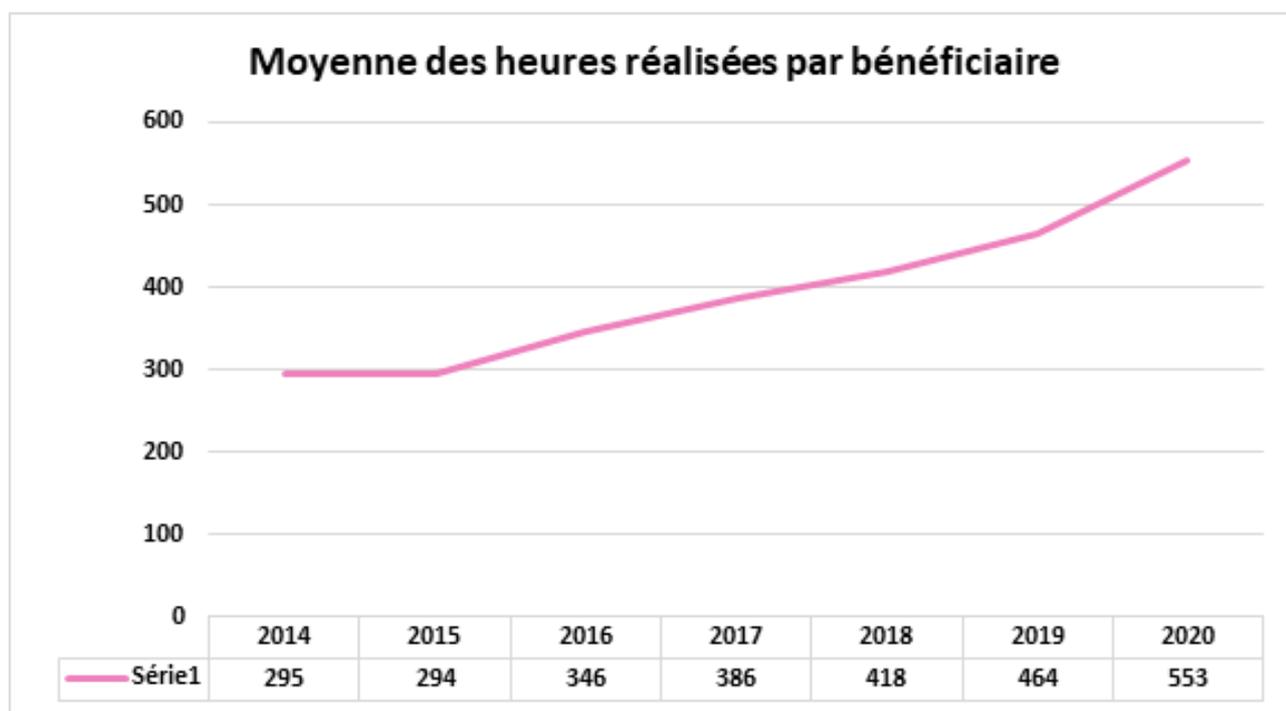
7 Entretiens avec les centres socio-culturel en vue de futures collaborations liées au NPNRU

8 Rencontres avec des partenaires institutionnels (Pôle emploi, DDETS, URSIEA, SIAE...) pour poursuivre le travail de valorisation de la clause sociale en faveur de l'emploi

Les clauses sociales

Le parcours

Durée moyenne d'un parcours de deux années sur le dispositif des clauses sociales



A noter : cette moyenne correspond aux heures de travail effectuées sur un ou plusieurs chantiers « clausés ». le logiciel national « ABC clause » ne permet pas de valoriser les heures de travail qu'un bénéficiaire aurait pu effectuer sur un chantier « non clausés ».

En 2020, l'accent a été mis sur le parcours des bénéficiaires. Ainsi sur la base des outils préparés fin 2019 (nouveau document d'entrée sur le dispositif des clauses sociales + RGPD, vidéo et plaquette d'explication du dispositif...) la MEF Mulhouse Sud Alsace a poursuivi ce travail en présentant cette nouvelle procédure aux partenaires.

Les clauses sociales



- Document de demande d'ouverture de parcours clause sociale de 2 années + validation RGPD
- Vidéo et plaquette explicatives
- Le participant demande à entrer sur le dispositif après visionnage de la vidéo.
- Il reçoit un « pass'emploi » lui permettant d'accéder à des offres d'emploi « réservées »
- Présentation de la nouvelle procédure signée par le participant
- Affichage en agence
- Permanences en agence
- Liste hebdomadaire des bénéficiaires « dispos » mailée aux agences d'emploi pour les repositionner en priorité



Communication

Clause'Letter



Objectifs : faire connaître l'actualité de la clause sociale sur le territoire auprès de l'ensemble des partenaires de la MEF MSA.

3 clause'letters ont été adressées à nos partenaires emploi, maîtres d'ouvrage du territoire et toutes les structures intervenant sur le dispositif des clauses sociales. Une première le 05 janvier, une deuxième le 06 juillet et une troisième le 18 décembre 2020.

Les clauses sociales

Visites de chantier



Deux visites de chantier ont été organisées en 2020.

L'une sur les métiers du Bâtiment avec Aléos le 20.01, l'autre sur les métiers des Travaux Publics avec la CeA et la CCCHR le 01.10.

L'objectif : pouvoir utiliser la clause sociale pour permettre à des personnes prioritaires à l'emploi de découvrir les métiers du BTP, confirmer un projet d'orientation professionnelle, valider une entrée en formation, accéder à un stage, un apprentissage ou un emploi.



Les clauses sociales

Le réseau de facilitateurs



Réunions organisées par la Région Grand Est :

- 30.01.20 : convention facilitateurs / Etat groupes de travail « Grands comptes » et « FFB »
- 11.12.20 : présentation de M. Sylvain GRELIER, référent clause sociale pour l'Etat échanges avec les 3 animateurs territoriaux

Réunions Alsace :

- 15.01.20 : travail sur l'organisation CPIE dans la nouvelle Collectivité européenne d'Alsace
- 09.09.20 : rencontre avec Olivier Wendling, nouveau chargé de mission à Relais 2D

Réunions départementales :

- 10.09.20 : point sur les dossiers en cours et les projets 2021
- Echanges réguliers tout au long de l'année avec la facilitatrice du PETR Pays Thur Doller (formation, échanges de pratiques, conseils, partenariats, etc)

AXE 3

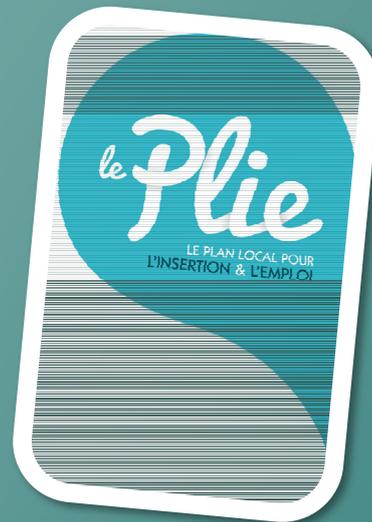
L'insertion socio-professionnelle et la levée des freins



ACTION 3

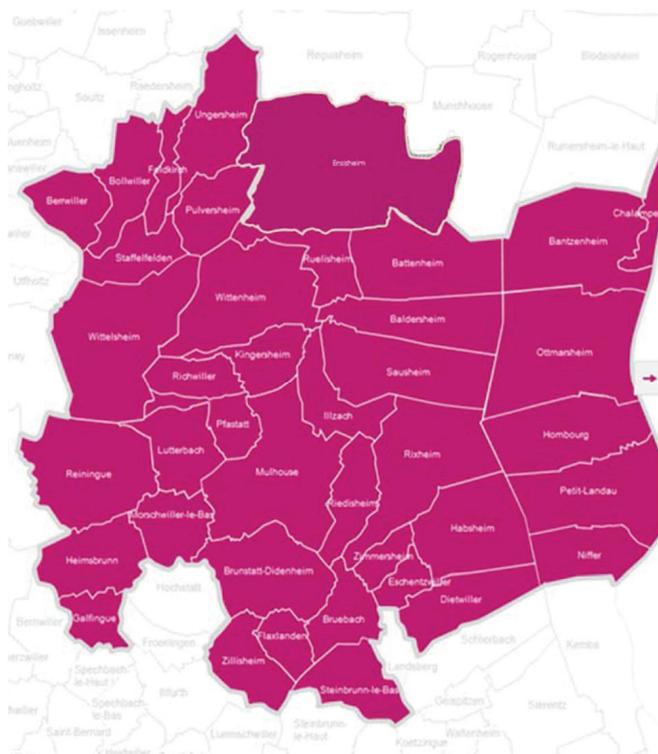
Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi - PLIE

Les objectifs : Accompagner environ 2 600 personnes par an habitant le territoire Mulhouse Alsace Agglomération et Ensisheim en vue d'un retour à l'emploi durable ou la qualification professionnelle.



- Proposer un accompagnement spécifique adapté et personnalisé à chaque participant
- Proposer un référent de parcours unique jusqu'au 6 mois de retour à l'emploi durable, ou à la qualification.
- Proposer des actions spécifiques à la levée des freins à l'insertion sociale et professionnelle
- Animer la dynamique d'insertion du territoire afin d'optimiser l'accès à l'emploi
- Coordonner le dispositif du Plie sur le territoire Mulhouse Alsace Agglomération et Ensisheim.

2020, une année atypique pour le PLIE



Le PLIE du Pays de la région mulhousienne couvre un territoire de 40 communes pour une population de 281 800 habitants (Données 2018)

La pandémie de la Covid 19 a profondément affecté l'accompagnement des participants du Plie en 2020. Les structures ont du s'adapter très rapidement à de nouvelles méthodes d'accompagnement et faire face à l'augmentation des problèmes psychologiques rencontrés par leur public.

Les bénéficiaires du PLIE ont apprécié le soutien de leur référent pendant la 1ère période de pandémie. « Je me suis senti(e) moins seul(e) » faisait remarquer une personne accompagnée.

Les référents ont du changer leurs pratiques professionnelles. Pendant la première période de confinement de mars à juin 2020, les entretiens se sont déroulés pour la plupart du temps, soit par télé-

phone, soit par visio, les référents exerçant leur activité en télétravail. C'est en évoluant vers ces pratiques qu'ils se sont rendus compte à quel point certaines personnes pouvaient se retrouver dans des situations d'isolement social (perte de repères, isolement social,..) de précarité numérique (absence d'outils informatiques, difficultés d'accès aux formations car certains organismes exigeaient l'acquisition d'un matériel informatique pour suivre les formations à distance, difficulté dans l'utilisation des outils informatiques,..), etc..

Cependant, même si les difficultés ont été importantes, l'accompagnement des publics a été maintenu soit en présentiel soit en distanciel (visio ou téléphone).

Les résultats pour sorties positives ont été impactés par cette pandémie (notamment, liée à la très forte baisse de l'activité dans le secteur industriel, à la fermeture des commerces, ou des restaurants,...). Malgré ces fortes contraintes, le taux de sorties positives a atteint près de 44% (emploi en CDD, CDI, création d'entreprise, et formations).

Le plan de relance mis en place par l'Etat, a permis l'augmentation des actions de formations pour les publics en difficulté (Plan Investissement Compétences), et pour la première année le taux de sortie positive pour formation atteint plus de 20 % des sorties positives.

Un taux de sortie pour formation plus important

Il faut espérer que le frémissement de la reprise économique constaté en ce début de semestre 2021 représente pour ces publics de réelles chances de mise à l'emploi.

Les entrées

Les prescriptions

En 2020, 980 orientations ont été réalisées vers le dispositif du Plie. Les personnes sont prescrites, pour la majorité d'entre elles, par les 2 partenaires principaux du Plie que sont Pôle-emploi et le Conseil Département du Haut-Rhin (nouvelle Collectivité Européenne d'Alsace, depuis le 1er janvier 2021).

Les prescriptions ont donné lieu à 668 entrées dans le Plie suite à l'établissement d'un diagnostic socio-professionnel et la vérification des indicateurs d'entrée dans le Plie.

653 personnes ont été orientées au travers des instances du Conseil départemental du Haut-Rhin (Communauté Européenne d'Alsace depuis le 1er janvier 2021)

270 personnes ont été orientées au travers de l'organisation des informations collectives PLIE—Pôle emploi organisée dans les 4 agences du territoire.

Les motifs de non intégration sont les suivants : inéligibilité au regard des critères d'entrée, trop éloignée de l'emploi, absentes aux rendez-vous proposés, sont à l'emploi ou en formation ou exercent une activité indépendante, ou procédure de mise en sanction en cours par le Conseil départemental et le dossier est en veille, ou titre de séjour non valide.

Les Entrées

Caractéristiques des publics entrés(*)

	Absence de permis(*) : 41 % (dont 53 % d'hommes)
	Habitat(*) : 27,5 % sont hébergés (foyers, CHRS, sans domicile, etc.), 66 % sont locataires
	45 % n'ont pas d'enfant, 37 % ont entre 1 et 2 enfants
	44 %(*) n'ont eu aucune activité durable à l'entrée du Plie
	63 % ont un niveau <= au CAP/BEP

	75 % sont de nationalité française
	3 % connaissent une situation de handicap à l'entrée
	42 ans est l'âge moyen d'une personne intégrée
	73 % sont bénéficiaires du rSa(**)
	44 % ont plus d'un an d'inscription
	52% des participants entrées de Mulhouse et Wittenheim résident dans un quartier politique de la ville
	45 % des personnes entrées sont des Femmes

Lorsque les personnes sont prescrites, un premier rendez-vous est pris avec le futur référent Plie. A l'occasion de ce premier rendez-vous, le référent aborde le parcours individualisé et adapté qui sera mis en place et coconstruit avec le participant. Un descriptif du Plie et des engagements communs est exposé. C'est également lors de ce premier entretien que seront abordés la participation européenne, la vérification des critères administratifs liés au Plie, l'adhésion et les engagements réciproques nécessaires à la mise en œuvre de l'accompagnement.

Un entretien mensuel sera assuré par le référent voire tous les 15 jours en début de parcours.



668 entrées

Les parcours

Le Plie : Un référent unique, une équipe d'animation et de gestion, un réseau

26 référents de parcours salariés de 5 structures d'accompagnement^(*) accompagnent les publics. L'essentielle de l'activité s'est déroulée en présentielle ou à distance en télétravail.

Un réseau de partenaires Les instances ont été organisées en distanciel pour le Conseil départemental 68 et les informations collectives chez Pôle emploi ont pu redémarrer en octobre 2020, en agence.

Une équipe d'animation mobilisée en distanciel ou en présence tout au long de l'année : 3 personnes.

L'ensemble de cette dynamique a permis de conserver un niveau de personnes à peu près équivalent à celui de 2019 (-133 personnes)

Activité globale des référents de parcours

Les accompagnements sont concrétisés par :

- 19 759 entretiens téléphoniques ou physiques
- 472 positionnements sur une action de formation
- 1 545 relations sur offres d'emploi

Au fur et à mesure de l'évolution du parcours, certaines problématiques peuvent apparaître et doivent être traitées.

Pour répondre à ces freins, les référents vont mobiliser certains outils spécifiques

Les actions spécifiques du Plie

L'objectif recherché : Faciliter l'employabilité des personnes. Ces outils vont concerner l'employabilité, la mobilité, quelle soit géographique ou professionnelle, la confiance en soi.

Travailler son employabilité

2 actions traitent de cette problématique :

1. **L'employabilité** : action de coaching individuel/collectif pour une mise à l'emploi active

Cette action est nouvelle. Elle devait démarrer au 1er mars 2020, mais compte tenu de la crise sanitaire, son démarrage a été reporté à septembre 2020. Une référente socio-professionnelle, a pour mission de travailler, en lien avec les référents de parcours, sur des publics présentant des difficultés particulières d'insertion, pour qui le maintien à l'emploi ou dans une formation est parfois difficile. Elle peut également réaliser, à la demande des référents, des simulations d'entretiens d'embauche ainsi que des diagnostics professionnels. L'objectif de l'action est un accompagnement au retour à l'emploi de 60 personnes pour la période 2020-2021.

Au démarrage de son action, Julie a été présentée aux référents de parcours lors de la réunion de référents de Septembre 2020. Elle s'est ensuite attachée à la prise de contact avec les participants orientés par les référents et à évaluer leurs potentialités.

55 personnes ont été rencontrées dont 33 ont démarré cet accompagnement. Les 22 autres personnes ont bénéficié d'un diagnostic ou d'une mise en relation sur offre d'emploi. Cette action permet également au référent de confirmer un doute sur une sortie de dispositif pour une réorientation vers un dispositif mieux adapté, notamment lorsque le référent est en peine de solutions adaptées à la personne.

Elle permet également d'accroître le partenariat avec les entreprises. Pendant la phase de démarrage, une 15aine d'entreprises a été contactée.

Suite aux différents entretiens bilatéraux réalisés,



2446 parcours

des problématiques supplémentaires ont été mises en évidence. Julie a créé des ateliers sur « La connaissance des codes de l'entreprise » et « Comment je prépare mon entretien d'embauche ? ». Ces ateliers ont été reportés en 2021, en raison du 2ème confinement.

. Renforcement du Partenariat

Tout au long de l'année 2020, le partenariat MEF—AKTO (organisme paritaire des entreprises de travail temporaire) s'est renforcé pour déboucher sur la création de rencontres des agences d'intérim. Cependant, toutes les opérations liées à l'intérim ont été reportées en 2021. En raison du contexte sanitaire et l'état d'urgence mis en place en 2020, les agences d'emploi avaient peu de visibilité économique jusqu'à la fin d'année.

2. L'employabilité : Action de parrainage pour les publics âgés de 45 ans et plus JOB ACADEMY

L'objectif de l'opération :

- *Acquérir une meilleure connaissance du monde de l'entreprise,*
- *Une meilleure utilisation et connaissance des outils et techniques de recherche d'emploi*
- *Prise de confiance des personnes dans leur démarches professionnelles*
- *Lutte contre la fracture numérique*

Cette année, 2 groupes devaient démarrer. Un le 2 mars 2020 et un courant du 2ème semestre. Ce groupe a été reporté en septembre 2020 pour un démarrage le 2 novembre 2020. Le 2ème confinement de novembre 2020 n'a pas permis la réalisation de cette action qui finalement a entièrement été reportée pour 2021.

Travailler sa mobilité

Le travail sur la mobilité reste également une problématique importante à traiter. Le PLIE dispose de 2 familles d'outils qui concourent à la levée de ce frein. Les actions collectives ou individuelles et les aides financières à travers 3 actions.

Les ateliers mobilité, le permis de conduire, et le fonds d'aide individuelle mobilité

* Les ateliers « mobilité ».

Cette action se déroule en partenariat avec la Mutuelle complémentaire AG2R-LaMondiale. Cette année ce partenariat s'est concrétisé par la réalisation de **60 diagnostics « mobilité »**

Ces diagnostics ont pour objectif de repérer les atouts, les compétences mais aussi les freins à mo-

bilité, évaluer la faisabilité technique du permis, chiffrer son coût et établir des préconisations pertinentes pour optimiser les parcours d'insertion professionnelle.

* Le permis de conduire :

72 personnes ont été orientées vers Mobilité pour l'emploi dont 64 ont intégré le dispositif. L'activité a fortement été impactée car les cours de code n'ont plus eu lieu depuis la première pandémie, les auto-écoles ne pouvant recevoir de personnes en présentiel. Seule activité de conduite a pu être reprise à compter du mois de décembre 2020. **1368 heures** de formation ont été réalisées

47 personnes ont passé le code ou la conduite. **25** ont obtenu le permis. **56 % des personnes qui ont passé le permis avec succès** sont à l'emploi ou ont obtenu une qualification professionnelle.

* Fonds d'aide individuel « mobilité »

Cette aide complémentaire intervient à raison d'un financement de 15 heures de leçons de conduite maximum et/ de 600 euros maximum. Ce fonds d'aide intervient en complément des heures de conduite déjà effectuées lorsque la personne est en dynamique d'emploi ou pour lesquelles le permis est indispensable, mais n'arrivent plus à financer la fin du permis.

32 personnes ont bénéficié du soutien dont **9 personnes** dans le cadre du partenariat AG2R—LA MONDIALE.

La mobilité professionnelle

* Fonds d'aide individuelle formation

Les bénéficiaires du Plie n'ont pas toujours la disponibilité financière pour compléter le financement d'une formation. Ainsi, lorsque le projet professionnel est validé conjointement avec le référent, ce dernier à la possibilité de mobiliser ce fonds d'aide. Les formations financées touchent différents domaines de qualification, parfois des BAFA, cap petite enfance, diplôme de secrétariat, gestion comptabilité, permis poids lourd, etc.

Le montant d'intervention est de 1200 euros maximum avec une prise en charge ne pouvant aller au delà de 50 % du montant total de la formation.

10 personnes ont bénéficié de cette aide 56 % ont une sortie positive sur un emploi ou l'accès à une formation.

Enfin, le dernier outil permet de travailler sur la confiance en soi.

Travailler sa confiance en soi par la sophrologie

La sophrologie permet un travail sur soi et peut être mobilisée par les référents lorsque les participants sont en situation de stress par exemple, pour le passage d'examens, d'entretiens d'embauche, où lorsqu'ils ont du mal à canaliser leurs émotions en raison de situation familiales ou professionnelles difficilement vécues.

La sophrologie se travaille en séance individuelle. 10 heures de sophrologie sont prescrites pour un bénéficiaire du Plie. La sophrologue remet des exercices enregistrés sur cassette ou sur téléphone portable. Ainsi les personnes peuvent travailler également à domicile.

5 personnes ont démarré des séances. Sur les 73 personnes encore en parcours depuis 2019, 34 personnes ont suivi 148 heures de sophrologie ont été réalisées par la structure ESSALIA. A l'issue de la prestation ou pendant la prestation, 21 personnes effectuent des actes positifs de d'insertion, 15 sont à l'emploi ou en formation, 1 prépare le permis, 5 sont en recherche active d'emploi

Les outils de droit commun

Le référent Plie doit avoir une bonne connaissance de son environnement à la fois social, professionnel. Il mobilisera des outils mis en place par Pôle-emploi pour aider au recrutement des personnes mais également mobilisera les actions de formation mises en place par la Région GRAND EST.

*L'ensemble de ces outils spécifiques
bénéficient du soutien de l'Europe*

La pandémie de la Covid 19 a mis en exergue certaines problématiques et notamment le manque de qualification des demandeurs d'emploi de faible niveau de qualification, l'accès à la langue française, la précarité numérique, etc.

Le plan de relance a permis de mobiliser des fonds sur la formation des publics les plus fragiles (PIC).

3494 étapes de parcours ont été mobilisées (hors étapes « accompagnement de parcours »).

Les étapes « emploi de parcours » et les étapes de « mobilisation » constituent les principaux positionnements des référents. (1911 étapes, pour ces 2 catégories d'étapes, soient 55 % des étapes mobilisées).

natures des étapes	Nbre d'étapes	nbre de bénéficiaires		
		sexe		dont BrSa (*)
		h	f	
Création d'activité	73	47	24	56
Emplois de parcours	962	326	351	451
Emplois de sortie	330	114	189	196
Formations non qualifiantes	245	98	133	162
Formations qualifiantes	216	99	92	148
Mobilisation	949	357	421	543
Pôle emploi	670	140	142	196
Référent Etape	49	26	23	26
Total général	3494	1207	1375	1778

(*) migration du logiciel au 1er novembre 2020. La correspondance "Inscrit au rSa" est en cours de mise à jour (concerne 1800 personnes "typées")

Parmi les étapes « emploi de parcours », on retrouve les activités exercées en CDD dont la durée est de moins de 6 mois, ou bien celles réalisées dans une structure d'insertion par l'activité économique. 319 étapes de parcours concernaient une activité réalisée dans un *chantier d'insertion, ou une régie de quartier, entreprise d'insertion, association intermédiaire, entreprise de travail temporaire d'insertion*. 250 personnes ont réalisé cette étape dont 62,40 % sont bénéficiaires du rSa.

Si l'on regarde maintenant les étapes « mobilisation », 122 étapes concernent un positionnement sur une action collective d'information pour l'entrée en formation (87 personnes concernées dont près de 67 % sont bénéficiaires du rSa).

49 personnes ont participé à l'action POPE mise en

67 % des bénéficiaires du rSa ont réalisé une étape d'insertion en structure d'insertion par l'activité économique, notamment en chantier d'insertion

œuvre par Réagir. Cette action permet de travailler les repères quant au marché de l'emploi, les compétences attendues à travers la mobilisation de tests psychotechniques.

Les autres outils de mobilisation concernent des ateliers de remobilisation à l'emploi, les actions collectives mises en place par le Conseil départementale, la formation 5-C mise en place par la Région Grand Est, (32 personnes concernées dont 62.5% sont bénéficiaires du rSa),

Parmi les outils mobilisés chez Pôle emploi, on retrouvera les méthodes de recrutement par simulation, les ateliers Pôle emploi, la mobilisation de l'AFPR (allocations de formation), et les mises en relation sur offres (581 mises en relations (201 personnes concernées dont 67.16 % bénéficiaires du rSa).

Parmi les étapes de formation, on retrouve en majorité la mobilisation des ateliers pédagogiques personnalisés (762 personnes concernées dont 74 % de bénéficiaires du rSa). *On peut signaler dans ces orientations la très forte proportion des femmes (69,3% des positionnements). Une très forte proportion de femmes concernées par les étapes de remise à niveau (67 % des participants)*

Autres données de parcours



C'est la durée moyenne d'un parcours dans le Plie

35.25 mois

Ce chiffre est en augmentation de 5,39 mois par rapport à 2019.

On peut noter que ce chiffre est inférieur pour les femmes.

Répartition des parcours par nationalité

Nationalités			
	H	F	Total
Française	998	865	1863
Union Européenne	18	15	33
Hors Union Européenne	258	292	550

Répartition des parcours par tranche d'âge

Age tranche FSE			
	H	F	TOTAL
moins de 26 ans	21	22	43
entre 26 et 44 ans	791	732	1523
entre 45 et 59 ans	423	402	825
60 ans et plus	39	16	55

Les autres activités du Plie

Un partenariat de terrain

La mise en œuvre des activités du Plie repose comme nous l'avons vu sur un partenariat de terrain mis en place avec Pôle-emploi et le Conseil départemental du Haut-Rhin (Actuelle Collectivité Européenne d'Alsace), pour les orientations des publics, avec les structures du territoire pour l'accompagnement, et avec les entreprises et la Région Grand Est pour l'emploi et la qualification.

18 sessions d'informations collectives ont eu lieu au sein des 4 agences de Pôle emploi. 117 personnes ont été orientées vers le Plie, 84 personnes ont intégré l'accompagnement Plie. Ces informations collectives sont organisées par le Plie et Pôle emploi conjointement. En raison de la crise sanitaire, un certain nombre d'information collectives ont été annulées. Cependant, pour palier cette situation, une partie des orientations s'est réalisée en directe, sur prescription du conseiller qui rencontre le demandeur d'emploi et oriente directement vers le Plie. La chargée de mission vérifie les critères du Plie et affecte la personne à un référent en fonction du lieu d'habitation du demandeur. 130 prescriptions directes.

159 demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à Pôle emploi ont intégré le Plie .

Les instances du Conseil départemental ont cessé de se réunir en présentiel dès mars 2020, le contexte sanitaire ne permettant plus de recevoir du public. Dans un premier temps les commissions d'entrée de parcours, qui sont chargées d'attribuer un accompagnement à un bénéficiaire du rSa qui entre dans le dispositif, ont été interrompues de mars à juin 2020. Pendant cette période, les affectations ont été traitées directement par le Conseil départemental en lien avec le PLIE. Dans un 2ème temps à partir de juin, ces commissions ont repris 1 fois par semaine en visio.

L'équipe pluridisciplinaire est chargée de la réorientation d'un bénéficiaire du rSa vers un autre référent ou de la mise en sanction pour non respect de ses obligations. Les réunions ont repris en présentiel entre septembre et octobre pour reprendre en visio à compter de novembre 2020.e 2020 en Visio.

485 bénéficiaires du rSa ont intégré le dispositif inscrits ou non à Pôle emploi.

Travail en lien avec les référents de parcours

Le PLIE travaille en lien très étroit avec les référents Plie. L'équipe d'animation valide les entrées et les sorties mais rencontre également chaque référent au moins une fois par an pour un suivi des porte-feuilles.

Des réunions mensuelles sont également organisées.

4 réunions en présentiel ont eu lieu : Janvier, Juillet, Septembre et octobre. 3 réunions en Visio ont également eu lieu en juin, novembre et décembre.. Quelques Exemples de thématiques abordées : le partenariat Pôle emploi, présentation de l'action mise en place par 3 référents du Plie, « Le Routard du Plie », planning de l'année, les emplois francs, le Pac rSa employeurs, ...

Septembre : réunion Service des Eaux de Mulhouse: présentation des emplois francs, organisation de la migration de ViEsiion vers ViEsiionEvo, présentation de la nouvelle action « booster son insertion professionnelle » par la chargée de mission.

Novembre : formation des 26 référents de par-

cours et de l'équipe d'animation et de gestion du Plie à la nouvelle version de ViEsiion en ViEsiionEvo.

Formation par l'équipe du Plie des nouveaux référents de parcours intégrés au cours de l'année (CIAREM, ALEOS et Sémaphore MSA)

Participation aux différents forum emploi du territoire :

PFASTATT et WITTELSHEIM en binôme avec la chargée de projets pour l'action MonMétierDeDemain.com »

Autres activités de l'équipe d'animation du Plie :

- Développement de la relation entreprise (notamment avec les structures d'insertion par l'activité économique)
- Réunion des directeurs des 5 structures en charge de l'accompagnement des publics Plie, au moins une fois par semestre. (CIAREM, REAGIR, SEMAPHORE SMA, VILLE DE MULHOUSE, ALEOS).
- Participation au comité de pilotage Territoire Zéro Chômeur de longue durée à Wittenheim en Janvier 2020,
- Participation aux comité de pilotage de la Région Grand Est sur la définition du programme de formation à destination des demandeurs d'emploi
- Rencontre Sémaphore et Ville de Mulhouse : explication du dispositif Plie aux nouveaux responsables des référents PLIE
- Communication : Accès réservé aux référents sur le site de la MEF
- Retrouvez-nous sur <https://www.facebook.com/PlieMulhouse>



Les sorties



663 sorties

Répartition des sorties

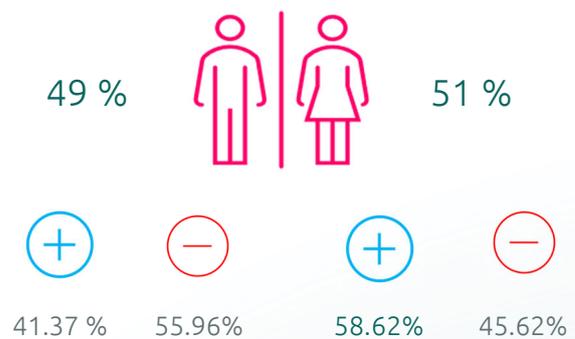
Par sexe :

2 types de sorties : les sorties « positives » et les sorties « autres ».

Pour rappel, seules sont valorisées comme sorties positives, les sorties dont la durée d'emploi est au moins >= à 6 mois, à temps complet ou partiel (>= 0.5 ETP mensuel), en CDD ou CDI, ou Intérim. Sont également considérées comme sorties positives, les créations d'entreprises sous forme de sociétés ou bien d'auto-emploi dont la durée d'accompagnement est de 6 mois pendant la première phase de création.

Les sorties « autres » : 2 grands types de sorties :

- Les améliorations de situation (pouvant reposer sur une démarche d'emploi, cdd <= 6 mois, ou cdi à temps partiel inférieur à un mi temps mensuel, ou pour prise d'emploi dans une entreprise d'insertion par l'activité économique...)
- Les sorties Autres : pour changement de situation (réorientation sociale vers le Conseil départemental du Haut-Rhin, rupture de parcours, retraite, incarcération, santé, etc..)



Pour la première fois depuis 5 ans, le taux de sorties positives est réalisé par les FEMMES

Quelles sorties du dispositif ?



663 sorties

290 sorties (+)

192 sorties CDD (92), CDI (79), Intérim >= 6 mois et >= mi-temps (21)

35 sorties Auto-emploi (28) et Entreprises (7)

63 sorties Formation qualifiante (53), certifiante (10)

44 % de taux de sorties Positives



373 sorties (-)

97 sorties sur un emploi autre (IAE (44), cdd (26), cdi à tps partiels (8), intérim (19)..)

19 sorties sur une formation (plus de nouvelles suite à l'entrée en formation)

106 Réorientations sociales

37 déménagements



Autres critères

Habitants des quartiers QPV



44,5 %



43,5 %



45,3%

Bénéficiaires du rSa



68 %



65,5 %



70%

Chômeurs de longue durée (inscrits ou non à Pôle emploi pouvant être bénéficiaires du rSa)

50 %



47 %



53 %

Répartition des sorties sur les thématiques emploi et formation

Répartition des sorties sur un emploi (sorties positives ou sorties pour amélioration de situation : dont la période d'emploi est non valorisées comme étant un motif de sortie positive mais qui a déclenché une étape emploi déclenchant la sortie, notamment les fins d'accompagnement du rSa).

Répartition par métiers

On constate clairement les incidences de l'arrêt de l'économie pendant l'année 2020. En effet en 2019, figuraient en tête, les métiers exercés dans les emplois

Les 10 métiers les plus exercés	total	H	F
Nettoyage de locaux	42	7	35
Assistance auprès d'enfants	15	2	13
Mise en rayon libre-service	14	5	9
Personnel de caisse	12	1	11
Personnel polyvalent en restauration	10	4	6
Entretien des espaces verts	9	7	2
Assistance auprès d'adultes	9	2	7
Magasinage et préparation de commandes	7	4	3
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	7	6	1
Personnel de cuisine	7	4	3

de montage-assemblage mécanique et de fabrication. En 2020, cette catégorie d'emploi ne figure plus dans les 10 premiers métiers.

A contrario, les métiers exercés dans la logistique tels magasinage, préparateurs de commande apparaissent parmi cette liste, ce qui traduit une forte augmentation sur le territoire des activités liées à Internet.

Répartition des emplois par taille d'entreprise

Taille des employeurs	total	H	F
1 à 9	126	72	54
10 à 49	99	34	65
50 à 199	46	17	29
200 à 999	10	4	6
1000 ou plus	34	13	21

Répartition par type de contrats

type de contrat	Total	H	F
CDD < 6 mois	22	9	13
CDD >= 6 mois	88	24	64
CDDi	46	24	22
CDI	83	31	52
Contrat de professionnalisation	5	4	1
Creation activité	31	18	13
Mission Interim	38	27	11

La création d'activité en tant qu'auto-entrepreneur a fortement augmenté par rapport à 2019. 80 % de ces sorties sont liées à l'exercice de ce type d'activité. (+ 17 % par rapport à 2019)

Répartition des sorties « Formation »

Durée de formation : 55 % des formations ont une durée comprise entre 6 et 12 mois

Niveau de qualification : 67 % sont de niveau CAP/BEP (CET03). On peut noter également une nette progression des formations de niveau >= BAC+2 (21 % des sorties « formation »).

Secteurs préparés : 19 % concernent les métiers des services à la personne, 19 % le secteur du transport logistique, 9 % informatique, Commerce et Services aux entreprises pour les plus importants.

On retrouve quelques formations dans les métiers de bouche, électricité, agriculture ...

Les autres Sorties

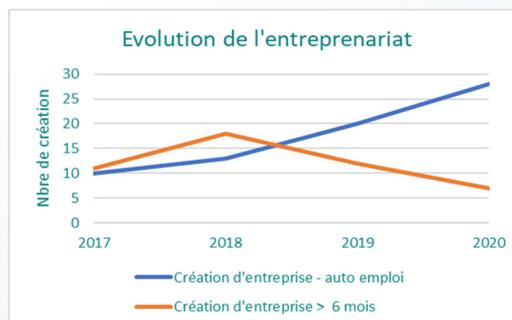
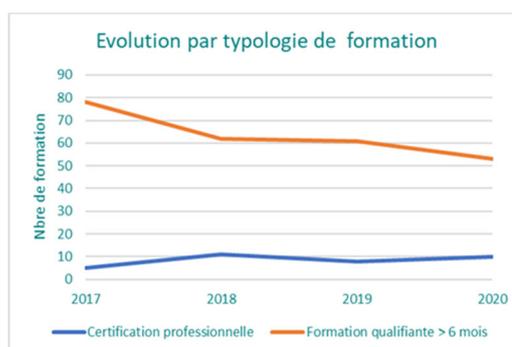
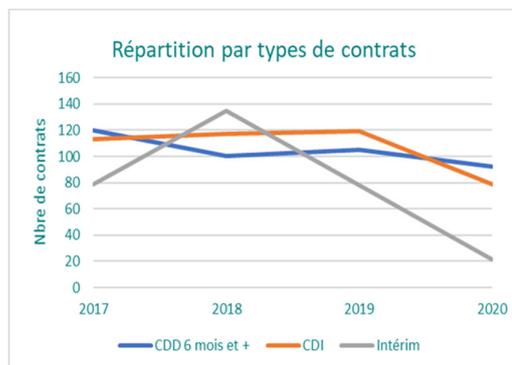
- Rupture de parcours : 12 % des participants ont abandonné leur parcours d'insertion
- Amélioration de situation : 16 % ont quitté le dispositif soit pour un motif d'emploi ou de formation ou pour une situation plus favorable qu'à l'entrée
- Changement de dispositif : 16 % sont réorientés vers un accompagnement social (dont 91.50 % sont des bénéficiaires du rSa)

Le Protocole PLIE 2017-2021

Pour mémoire le protocole PLIE a été signé le 7 décembre 2017. Face à l'augmentation des personnes âgées de 50 ans et + dans la liste des demandeurs d'emploi de longue durée du territoire, un avenant a été signé en octobre 2019. Cet avenant permet l'intégration de ces personnes sans autre critères hormis l'appartenance au territoire du Plie.

Evolution des sorties positives réalisées sur la période 2017-2020

Objectifs de sorties positives sur les 5 années : 1269 sorties : Cumul sur la période : 1109 Sorties positives soit 87,39 % des objectifs atteints



Evolution des sorties PLIE : période 2014-2020

(Période de financement du Fonds social européen 2014-2020)²

Motif de sortie	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
emploi	270	73,6%	284	73,8%	269	75,6%	312
formation	71	19,3%	70	18,2%	57	16,0%	83
creation d'activité	26	7,1%	31	8,1%	30	8,4%	21
total	367	41,52%	385	47,77%	356	43,20%	416

	2018	2019	2020
emploi	75,00%	77,2%	74,9%
formation	19,95%	16,0%	17,1%
creation d'activité	5,05%	6,8%	13,4%
total	50,92%	46,25%	50,31%



Nombre de participants Plie en parcours pour la période PLIE 2017-2020 (Objectif 6000 personnes)(*)

VILLE	H	F	Total
BALDERSHEIM (68390)	4	12	16
BANTZENHEIM (68490)	5	5	10
BATTENHEIM (68390)	6	4	10
BERRWILLER (68500)	3	2	5
BOLLWILLER (68540)	16	20	36
BRUEBACH (68440)	5	0	5
BRUNSTATT-DIDENHEIM (68440)	29	27	56
CHALAMPE (68490)	5	1	6
DIETWILLER (68440)	3	1	4
ENSISHEIM (68190)	35	33	68
ESCHENTZWILLER (68440)	4	3	7
FELDKIRCH (68540)	2	3	5
FLAXLANDEN (68720)	1	1	2
GALFINGUE (68990)	2	2	4
HABSHEIM (68440)	17	20	37
HEIMSBRUNN (68990)	6	4	10
HOMBOURG (68490)	2	3	5
ILLZACH (68110)	161	176	337
KINGERSHEIM (68260)	63	73	136
LUTTERBACH (68460)	37	48	85
MORSCHWILLER-LE-BAS (68440)	16	17	33
MULHOUSE (68100)	726	534	1260
MULHOUSE (68200)	1113	805	1918
NIFFER (68680)	1	1	2
OTTMARSHEIM (68490)	13	12	25
PETIT-LANDAU (68490)	1	1	2
PFASTATT (68120)	54	60	114
PULVERSHEIM (68840)	12	18	30
REININGUE (68950)	3	4	7
RICHWILLER (68120)	10	20	30
RIEDISHEIM (68400)	70	67	137
RIXHEIM (68170)	78	81	159
RUELSHEIM (68270)	2	3	5
SAUSHEIM (68390)	33	30	63
STAFFELFELDEN (68850)	21	18	39
UNGERSHEIM (68190)	1	13	14
WITTELSHEIM (68310)	63	52	115
WITTENHEIM (68270)	104	130	234
ZILLISHEIM (68720)	10	6	16
ZIMMERSHEIM (68440)	1	2	3
total	2738	2312	5050

5 structures d'accompagnement
ALEOS — CIAREM — REAGIR —
SEMAPHORE Mulhouse Sud Alsace
– VILLE DE MULHOUSE

*Ce dispositif bénéficie du soutien
financier de l'Europe*



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Prévisions 2021

La mise en place des ateliers par la chargée de mission de la MEF sur l'action « Booster son insertion professionnelle

- Développer les actions dans le cadre du partenariat avec AKTO et les agences d'emploi

Relancer l'opération JOB Académie pour une meilleure intégration dans l'entreprise pour les plus de 45 ans

- Développer le partenariat avec les structures d'insertion par l'activité économique, Pôle emploi et la CEA
- Une mise en lumière du partenariat était prévue au courant du dernier trimestre avec la signature de la convention officielle. L'occasion pour la MEF et AG2R-La Mondiale de valoriser les actions mises en place depuis 2015 et les résultats obtenus pour aider les bénéficiaires du PLIE à résoudre les problèmes de mobilité

Si les conditions sanitaires le permettent,

- Organiser une soirée pour les publics PLIE dont l'objectif est la rencontre et le retour d'expérience sur l'accompagnement des publics PLIE

Animation du dispositif :

- Maintenir les réunions de référents et permettre le retour à du présentiel début juillet
- Préparer le renouvellement du nouveau protocole PLIE pour la période 2022-2027



Témoignages

Témoignage de Mr R.

Suivi par Elsa BAUMGARTNER, référente PLIE à la Mairie de Mulhouse

Monsieur à 32 ans. Il a été accompagné de 2015 à avril 2020.

Il est sorti du PLIE pour création d'entreprise.

(témoignage transposé)

J'ai été bénéficiaire de la MEF jusqu'à l'année scolaire 2020. J'ai depuis repris des études, à travers la nouvelle PACES, durant laquelle j'espère décrocher l'accès à un cursus en médecine.

Ce choix est intrinsèquement lié au travail de Madame Baumgartner, grâce à ses encouragements et la prise de risque associée à cette incitation. Son effort d'observation, singulier mais adapté et intelligent, m'a permis de réaliser un travail d'introspection qui me mène au résultat auquel je suis : des résultats universitaires qui sont satisfaisants (17ème /1200).

La pandémie, le confinement a été -je le crois- dans mon cas comme dans celui de bien d'autres, dans une situation d'inactivité tout comme dans une situation active, un accélérateur et un facilitateur d'orientation et de réorientation professionnelle. D'une part, la pandémie invoque une forme « d'interruption dans l'interruption ».

La peine de l'inactivité, imminente et permanente à la fois, s'éteint et hiberne juste suffisamment longtemps pour permettre de renouer avec le réel.

D'autre part, le confinement ne représente aucunement un arrêt de l'effort, personne ne doit s'y abêtir. J'ai considéré cette phase comme une transition d'application, plutôt qu'un prétexte pour s'échapper de mes responsabilités réelles premières : celles que j'ai envers moi-même.

Plus simplement en quelques mots : prendre le temps de réflexion qui m'a été généreusement offert et l'utiliser concrètement afin d'enrichir ma vie.

Témoignage de Mme B.

Suivi par Véronique KENNER, référente PLIE chez ALEOS

Mme à 44 ans, elle est suivie depuis 2017.
(témoignage transposé)

Je tiens particulièrement à vous remercier une énième fois. Merci du soutien énorme que vous m'avez apportée mais surtout de tout l'accompagnement dont j'ai bénéficié lors de ma période de recherche d'emploi qui était assez complexe.

Vous avez su me redonner confiance en moi, en me guidant et en me permettant d'accéder à de nombreuses expériences professionnelles.

Vous avez su m'écouter, analyser mon profil et m'aider à me réorienter sans jamais porter de jugement.

Régulièrement, je m'encourage en me remémorant vos conseils.

Votre aide m'a aidée plus que bénéfique surtout en ce qui relève de la création d'un CV, qui m'est fortement utile et très indispensable. De plus, vous m'avez apportée votre aide dans de multiples actions: écrire des lettres, postuler à différents endroits, recherche d'appart...

Avec humanité, vous m'avez redonnée confiance en moi, vous m'avez encouragée, motivée et vous m'avez remontée le moral quand ça n'allait pas.

Vous avez été un élément déclencheur d'énormément de choses mélioratives à tous les aspects de ma vie.

Votre intervention dans ma quête de mobilité a aussi été d'autant plus géniale.

Je vous suis infiniment reconnaissante pour tout ce que vous m'avez apportée tant professionnellement qu'humainement.

J'aimerais vous exprimer ma plus grande gratitude pour votre bienveillance à mon égard, qui est rare puisque je n'y ai malheureusement pas toujours le droit.

Tout simplement merci d'être vous. »

AXE 4

Fonds social européen

Programme Opérationnel National 2014-2020—FSE Emploi et Inclusion en métropole



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Période 2020-2021

Activité de l'organisme intermédiaire

La MEF est Organisme Intermédiaire pour l'Etat depuis 2007. A ce titre, elle gère le programme du Fonds social Européen.

Pour la période 2014-2020, une enveloppe FSE de 8 648 483,83 euros pour un coût total de 17 296 967,63 euros est allouée à la MEF MSA.

Ces montants ont été répartis sur 2 périodes de programmation.

Subvention globale	201500044	201600011
Période	2014-2017	2017-2021
Cout total	5 689 758,03	11 607 209,60
Montant FSE	2 844 879,03	5 803 604,80
Taux de cofinancement	50%	50%

La convention de gestion couvrant la période actuelle 2017-2020, a fait l'objet de 3 avenants :

1. un avenant le 17/02/2020 : pour réaffectation d'un nouveau plan de financement
2. un avenant le 15/06/2020 : pour ajout d'un nouveau dispositif et modification du plan de financement
3. un avenant le 06/05/2021 : pour report de la période de réalisation des opérations au 31/12/2021 entraînant la modification du plan de financement pour permettre le financement des opérations sur la période 2021.

3 appels à projets ont été lancés :

- programmation des référents Plie pour la période 2020-2021
- Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée porté par la ville de Wittenheim.
- nouvelle action « Booster son insertion professionnelle » portée par la MEF

5 comités de pilotages ont eu lieu en présentiel et par consultation écrite

Dans le cadre de la pandémie covid 19 des mesures d'allègement des contrôles et des modalités de gestion ont été mises en place. Ces mesures ont fait l'objet d'un Question Réponse COVID 19 en mars et modifiées en Mai 2020.

Courrier de la Préfecture de Région Grand Est re-

nouvelant sa confiance envers la MEF MSA pour la gestion des fonds européens au titre d'Organisme Intermédiaire pour la période 2021-2027.

Répartition de la maquette période 2017-2021

Indicateurs de performances

AXES SPECIFIQUES	Dispositif	periode 2017/2021	
		cout total	FSE
2.8.5.1 anticipation des mutations économiques	GPECT	1 051 209,60	525604,8
3.9.1.1 lutter contre l'inclusion - Parcours-levées freins	Actions Hors Plie - actions réalisées dans le cadre de parcours d'accompagnement	752 000,00	376000
3.9.1.1 lutter contre l'inclusion - Parcours-levées freins	Plan Local pour l'insertion et l'emploi - PLIE	8 818 000,00	4424000
3.9.1.3 - animation et projets ess	Animation Plie	568 000,00	284000
3.9.1.2 lutter contre l'inclusion - parcours relation entreprise	CPIE	328 000,00	164000
3.9.1.3 - animation et projets ess	Expérimentation TZCLD	90 000,00	30000
Total		11 607 209,60	5 803 604,80

Prévisions 2021



- Préparation de la nouvelle programmation 2021-2027 en lien avec les services de la DREETS, de la CEA et la Région Grand Est
- Travaux de préparation en vue de la clôture de la subvention globale 2017-2021
- Contrôle de service fait des opérations 2020
- Réalisation des visites sur place
- Réorganisation du contrôle interne
- Lancement du recrutement d'un nouveau chargé de mission FSE pour la période 2021-2027 pour renforcer l'équipe FSE en vue de la gestion de la nouvelle programmation
- Participation au comité de suivi régional en distanciel et en présentiel dès que les conditions sanitaires le permettront.

AXE Divers

Formation continue des collaborateurs



ACTION Formation

La MEF MSA a mis en œuvre des formations pour une montée en compétence des salariés de l'équipe.

Les formations en 2020

	Formation	Organisme de Formation	Salariés
Formations 2020	Entretien professionnel	UIMM	AG. MANGIN S. NEAU D. SCHWARTZ A. WALONISLOW
	Manager et conduire une démarche GPEC	AVE	AG. MANGIN
	Formation nouveauté ABC VIESION	UP CITYZEN	L. OPPENOT C. AZZOLA J. MEYER
	Contrôle INTERNE	EUROPLIE	L. OPPENOT



Les résultats comptables de l'exercice 2020 — la MEF

Le compte de fonctionnement et de résultats de l'exercice 2020 comprend :

1. EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

• les subventions de fonctionnement reçues ou à recevoir	
de l'État au titre de la Maison de l'emploi :	114 927,00 €
de l'État au titre de la Politique de la Ville:	22 000,00 €
de la Ville de Mulhouse au titre de la Politique de la ville :	10 000,00 €
du Fonds social européen :	1 119 201,00 €
de la Région Grand Est :	49 405,00 €
du Conseil Départemental du Haut-Rhin	30 000,00 €
des collectivités locales :	287 769,00 €
de l'Agentur für Arbeit de Freiburg :	3 429,00 €
du Centre de formation d'apprentis	35 000,00 €
• les contributions financières (GIP, LA SIM, BPI, AG2R)	72 049,00 €
• Reprise sur amortissement, transfert de charges	
Aide DRFIP CUI-CAE :	2 111,00 €
aides à la formation :	1 441,00 €
• Utilisation des fonds dédiés (JDC)	15 765,00 €
• les produits financiers	506,00 €
• les produits exceptionnels et autres produits	9 385,00 €
• Contribution MEF (déficit de l'exercice)	40 873,00 €
Pour un total général de produits de :	1 813 862,00 €

2. EN CHARGES DE FONCTIONNEMENT :

• les aides accordées ou à accorder aux opérateurs de	
La MEF Mulhouse Sud Alsace :	150 781,00 €
Fonds social européen (FSE) (conventions) :	881 454,00 €
FSE (instructions, contrôles) :	11 500,00 €
• les frais de fonctionnement de l'association :	745 831,00 €
• les charges exceptionnelles :	24 281,00 €
• l'impôt sur les sociétés :	15,00 €
Pour un total général de charges de :	1 813 862,00 €



RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION année 2020

